

**ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SUR LES HABITUDES ET BESOINS
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME)
ET MENAGES A FAIBLES REVENUS PAR RAPPORT
AUX SERVICES FINANCIERS ET L'IDENTIFICATION DES
CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DE CES DERNIERS PAR
LES INSTITUTIONS FINANCIERES**

**CAS DES PROVINCES MINIERES DU HAUT-KATANGA, LUALABA, NORD-KIVU,
SUD-KIVU ET HAUT-UELE**

PROJET PROFI / GIZ

**ALMA
RESEARCH
& SERVICES**



giz

Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Septembre 2021

**ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SUR LES HABITUDES ET BESOINS
DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPME)
ET MENAGES A FAIBLES REVENUS PAR RAPPORT
AUX SERVICES FINANCIERS ET L'IDENTIFICATION DES
CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DE CES DERNIERS PAR
LES INSTITUTIONS FINANCIERES**

**CAS DES PROVINCES MINIERES DU HAUT-KATANGA, LUALABA, NORD-KIVU,
SUD-KIVU ET HAUT-UELE**

PROJET PROFI / GIZ

**ALMA
RESEARCH
& SERVICES**



giz

Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Septembre 2021

Les propos et avis exprimés dans ce présent rapport ne constituent pas absolument les points de vue de la GIZ.

Remerciement

Le cabinet Alma Research and Services (ARS) remercie la Coopération Technique Allemande à travers le projet pour la Promotion de la Finance Inclusive (ProFI), pour la confiance accordée dans la conduite de cette étude. Les remerciements s'adressent aux autorités politico-administratives, institutions financières et informateurs-clés qui ont fourni des précieuses informations ainsi qu'à l'équipe d'enquêteurs. Les propriétaires des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les responsables de ménages (ou ses représentants) sont vivement remerciés pour la participation active.

Table des matières

Liste des Sigles et abréviations.....	7
Liste des Tableaux.....	8
Liste des Graphiques.....	8
RESUME EXECUTIF.....	9
PRINCIPAUX CONSTATS.....	10
PISTES DE SOLUTION.....	11
CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	13
I. Contexte et objectifs.....	13
Contexte.....	13
Objectifs de l'étude.....	14
II. Approche méthodologique.....	15
II.1. Cadre d'analyse.....	15
II.2. Phase préparatoire de l'étude Réunion de cadrage :.....	15
Revue documentaire.....	16
Elaboration et validation des outils de collecte des données.....	16
Facilité de l'entrée.....	16
Recrutement et formation des enquêteurs.....	17
Recrutement.....	17
Composition des équipes.....	17
Traduction des outils.....	18
Sélection de l'échantillon.....	19
Logistique.....	20
Protocole de sécurité.....	20
Protocole Covid-19.....	21
II.3. Collecte et transmission des données.....	21
Collecte des données.....	21
Méthodes de collecte des données.....	21
Volet quantitatif.....	21
Volet qualitative.....	22
Transmission des données.....	22
II.4. Contrôle–qualité, traitement et analyse des données.....	23
Contrôle–qualité.....	23
Traitement et analyse des données.....	23

III. RESULTATS	25
III.1. Bref aperçu des provinces étudiée	25
La province du Haut-Katanga	25
La province du Haut-Uele	26
La province de Lualaba	27
La province du Nord-Kivu	27
La province de Sud-Kivu.....	28
III.2. Identification des groupes cibles : profils mixtes	29
III.2.1. Caractéristiques socio–démographiques	29
III.2.2. Activités économiques et mode de financement	30
Ménages.....	32
III.3. Habitudes et besoins en matière de services financiers.....	33
III.3.1. Accès et utilisation de services financiers autour des sites miniers	33
III.3.2. Habitudes en matière de gestion des finances personnelles	38
III.4. Obstacles auxquels les groupes cibles font face par rapport à l’utilisation des services financiers (y compris numériques).....	39
III.4.1. Obstacles liés au crédit	39
III.2. Les obstacles liés à l’épargne	42
IV. PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	44
IV.1. Profil.....	44
IV.2. Profil des groupes cibles	45
IV.3. Habitudes.....	45
IV.4. Besoins	45
IV.5. Obstacles	45
CONCLUSION	53
Bibliographie	55
1. Articles et rapports	55
2. Web	55
ANNEXES	56

Liste des Sigles et abréviations

ARS	: Alma Research and Services
AVEC	: Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
FG	: Focus group
FC	: Francs congolais
USD	: United States Dollar
IF	: Institution financière
IMF	: Institution de Microfinance
INS	: Institut National des Statistiques
MPME	: Micro, Petites et Moyennes Entreprises
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNEF	: Programme National d'Education Financière
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ProFI	: Promotion de la Finance Inclusive
GIZ	: Coopération technique Allemande
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers

Liste des Tableaux

Tableau 1 Répartition de l'échantillon par province	19
Tableau 2 Répartition des provinces étudiées par population et superficie	28
Tableau 3 Tableau croisé « Nom de la province et Sexe du propriétaire du MPME »	29
Tableau 4 Principaux constats et recommandations.....	46

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Source de financement des MPME par province	31
Graphique 2 Hiérarchie des besoins pour les MPME	35
Graphique 3 Obstacles avant l'obtention du crédit	39
Graphique 4 Les obstacles après accès au crédit.....	41
Graphique 5 Les obstacles liés à l'utilisation des services d'épargne par les MPME	42

RESUME EXECUTIF

Les provinces minières de Haut-Katanga, Haut-Uele, Lualaba, Nord-Kivu et Sud-Kivu regorgent un grand nombre de population congolaise (environ 26%) selon l'annuaire statistique 2020 de l'Institut National de Statistique (INS). La prédominance d'une pauvreté extrême dans ces provinces conduit la population à s'adonner, pour survivre, à différentes activités génératrices de revenus notamment autour des sites miniers. Cependant, l'accès aux services financiers de proximité demeure problématique dans les zones minières. La population est donc amputée des ressources pouvant lui permettre de développer ses activités et améliorer ses conditions de vie.

Afin de mieux cerner la situation sur l'accès, l'utilisation et les contraintes en rapport avec les services financiers dans les zones minières où il intervient, le projet pour la Promotion de la Finance Inclusive (ProFI) de la coopération technique allemande (GIZ) a commandité une étude avec comme objectif d'*analyser les habitudes et les besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et ménages à faible revenu dans les provinces minières (Haut Katanga, Haut-Uele, Lualaba, Nord-Kivu, Sud-Kivu) par rapport aux produits et services financiers et d'identifier les contraintes liées au financement de ces derniers par les institutions financières.* L'étude décline cet objectif dans les questionnements ci-après :

- Quel est le profil des groupes-cibles dans les provinces d'intervention et autour des zones minières ?
- Quels habitudes et besoins présentent ces derniers en matière des produits et services financiers ?
- Quelles sont les principales contraintes liées au financement des MPME (y compris coopératives minières) et ménages à faibles revenus ?

Les éléments de réponse à ces questions découlant de cette étude ont permis de proposer des pistes de solution, en termes d'actions à mener par les différents acteurs en présence pouvant conduire à l'amélioration de la situation, et un meilleur accès aux produits et services financiers par les groupes cibles.

Pour conduire cette étude, la mission a débuté par une analyse documentaire sur la question, notamment dans les provinces retenues pour l'étude, ensuite une enquête par questionnaires auprès de 465 MPME et 459 ménages à faibles revenus mais également 26 entretiens individuels avec des informateurs-clés et 11 focus-groupes de discussion dans les sites miniers retenus pour cette étude notamment pour la provinces du Haut Katanga (Kinsevere et RwashiKikwanda) ; de Lualaba (Musonoie, Mutoshi et Fungurume) ; du Nord-Kivu (Kyeshero, Sake et Ndosho) ; du Sud-Kivu (Mudaka, Katana et Kavumu) et du Haut Uele (Doko et Watsha).

PRINCIPAUX CONSTATS

L'analyse des habitudes et besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et des ménages à faibles revenus dans les zones minières (Haut-Katanga, Haut-Uele, Lualaba, Nord-Kivu et Sud-Kivu) par rapport aux produits et services financiers et l'identification des contraintes liées au financement de ces derniers, particulièrement dans la sphère géographique de cette étude conduit à plusieurs observations étayées ci-dessous.

Profil des MPME et ménages à faible revenu dans les sites retenus pour l'étude

La majorité des MPME (90%) dans les sites retenus sont des micro-entreprises employant 1 à 5 personnes avec un chiffre d'affaires mensuel estimé à 1.000.000 de FC, soit 500 dollars USD. Les activités génératrices de revenus qui y sont exercées, sont de différentes natures. Elles ne sont donc pas exclusivement minières et sont généralement financées par les fonds propres et les réseaux informels (amis, familles, associations, usuriers). Les propriétaires sont généralement âgés de moins de 50 ans, mariés, niveau d'études secondaire et pour la plupart des hommes (soit 73%). Les femmes propriétaires sont moins nombreuses (27 %).

Quant aux ménages enquêtés, ce sont des familles de plus ou moins 6 personnes, vivant dans la pauvreté avec un revenu mensuel qui environne 198.000 FC, soit 99 USD. La plupart de responsables interrogés étaient des femmes (63%) mariées ou en union de fait et dont le niveau d'instruction était principalement secondaire (94%). Un grand nombre de responsables des ménages (70%) exerce des activités génératrices de revenu, une partie est employée (11%) et le reste constitué des personnes sans emploi.

Habitudes et besoins des groupes cibles en matière de services financiers

L'accès aux services financiers par des mécanismes formels demeure très limité pour les groupes cibles. Ces derniers se financent, en dehors des fonds propres, habituellement par des mécanismes informels notamment le réseau d'amis et/ou familles, le monde associatif, les usuriers, etc. Une infime partie (moins de 10%) arrive néanmoins à avoir accès aux services financiers formels.

Les raisons qui poussent les groupes cibles à demander les services financiers sont notamment liées à l'exploitation de leurs activités, à l'investissement, à la couverture des besoins fondamentaux (logement, nourriture, éducation, santé) mais également à d'autres besoins sociaux spécifiques (événements sociaux, autres projets) à chaque catégorie d'acteurs (ménages ou MPME).

Obstacles limitant le financement des groupes cibles

Du point de vue des demandeurs des services financiers (groupes cibles)

La demande des services financiers autour des sites miniers est limitée pour plusieurs raisons. De façon hiérarchisée, il est question du déficit informationnel, de l'inexistence des institutions financières dans certains sites, la difficulté pour comprendre le formulaire d'obtention de crédit, des longues procédures de décaissement, du mode de remboursement inadéquat, du taux d'intérêt élevé, la nature d'activités, de l'expérience du passé, des longues files d'attente, de l'effet retour (pot de vin) exigé par certains agents de la banque, comportement irrespectueux de certains agents d'institutions financières, etc.

Du point de vue des offreurs des services financiers (institutions financières)

Un grand obstacle lié à l'activité des institutions financières est le fait que celles-ci s'intéressent généralement qu'à un ensemble de secteurs d'activités précis et que l'accès aux services financiers est soumis à des conditions. Il y a donc une sélection à l'entrée qui ne permet pas à toutes les catégories d'acteurs d'avoir accès aux services financiers. C'est le cas des exploitants miniers artisanaux qui se voient refuser le crédit par les institutions financières, car leurs activités jugées trop risquées. Et ce, malgré la présence des coopératives minières, qui malheureusement n'inspirent pas confiance aux offreurs à cause des problèmes de leur formalisation et de gouvernance. L'insécurité qui règne dans certains sites miniers constitue également un frein pour les institutions financières de s'y installer.

Un autre obstacle à l'offre de services financiers, c'est la quasi inexistence des structures financières formelles dans certains sites miniers. Les groupes cibles doivent donc faire des kilomètres pour y avoir accès, sans compter l'insécurité existante dans certaines zones minières.

PISTES DE SOLUTION

Les principales observations de cette étude ont conduit à un ensemble de recommandations présentées sous forme d'actions à mener pour induire le changement, tout en spécifiant les indicateurs objectivement vérifiables de ces actions, mais également les acteurs de mise en œuvre (partenaires au développement, Gouvernement, institutions financières, etc.)¹. Ces actions se résument par :

- La sensibilisation, d'une part, des institutions financières afin de s'intéresser à certaines zones minières non encore couvertes mais aussi à offrir des produits spécifiques aux besoins des groupes cibles. D'autre part, de la population en général et des MPME ainsi que des ménages à faible revenu en particulier autour des sites miniers au sujet de l'éducation financière/la culture bancaire et ses avantages pour l'économie locale.
- La mise en place d'un fonds de garantie et l'assistance technique aux institutions financières, qui s'adressent aux catégories risquées telles que les MPME et populations ménages à faible revenu.
- L'appui technique et financier aux institutions financières avec un accent particulier sur celles de microfinance, pour qu'elles s'ouvrent à toutes les couches de la population, mais également aux secteurs les moins financés et risqués tels que le secteur minier. Il s'avère nécessaire, pour plus de couverture, de renforcer la présence et la visibilité des réseaux d'agents bancaires dans les sites miniers en les appuyant techniquement et financièrement.
- La mise en place des programmes de formation en matière d'éducation financière, de gestion d'entreprise ; d'accompagnement ; de suivi-conseil en faveur des MPME et ménages à faibles revenus dans les zones minières.
- La promotion des initiatives féminines de création d'entreprises par la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et le soutien financier à travers les institutions financières partenaires.

¹ Les détails sur les changements à induire, les indicateurs et les acteurs de mise en œuvre se trouvent dans le corps du présent rapport.

- La collaboration avec les autres projets qui peuvent accompagner l'Etat dans les programmes de pacification des zones en conflit, afin d'une amélioration de la situation sécuritaire dans les zones minières.

Différents acteurs en présence sont appelés à s'impliquer activement pour rendre efficace les actions à mener. Ci-dessous un certain nombre d'acteurs et leurs interventions concrètes dans les actions à mener :

L'Etat congolais : Œuvre à la mise en place d'un environnement propice pour une meilleure offre et demande des services financiers (sécurité, fonds de garantie, système d'assurance, soutenir la formalisation des MPME, etc.).

Les partenaires au développement notamment GIZ : soutenir l'inclusion financière d'un côté en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières, qui s'intéressent à cette catégorie de la population et de l'autre, en multipliant les actions de sensibilisation, formation et éducation financière au niveau des groupes cibles.

Les institutions financières :

- S'ouvrir à des secteurs non encore suffisamment financés tel que le secteur minier surtout artisanal ;
- Adapter l'offre des services financiers aux réels besoins des clients/membres avec des produits innovants ;
- Sensibiliser les bénéficiaires ;
Ajouter des services connexes (suivi-conseil, gestion de crédit, etc.) pour éviter le risque de détournement des fonds par les emprunteurs

Les MPME : se structurer, se formaliser et suivre des formations sur la gestion et la présentation des états financiers.

Les ménages à faibles revenus : intégrer l'importance de recourir aux services financiers pour la couverture de leurs besoins en financement, mais également être prompts à participer activement aux différentes activités organisées en leur faveur (ateliers de formation, campagnes de sensibilisation, etc.)



CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

I. Contexte et objectifs

Contexte

La République Démocratique du Congo est l'un des pays potentiellement riches du monde, au regard des ressources naturelles dont elle dispose. Celles-ci sont essentiellement minières et environ 75%² de performances économiques (PIB) du pays en sont tributaires. Bien que fortement dotée en ressources naturelles, la situation socioéconomique des populations n'a toujours pas été en harmonie avec le bilan de ces ressources. La majorité de la population congolaise, plus de 70%³, vit dans une extrême pauvreté et s'adonne à différentes activités génératrices de revenus pour survivre. Dans les zones minières, l'exploitation minière artisanale constitue également un moyen de survie de la population rurale congolaise, principalement dans des provinces minières, notamment celles du champ d'intervention de ProFI (Haut Katanga, Haut Uélé, Lualaba, Nord-Kivu, Sud-Kivu).

Cependant pour développer leurs activités, ces exploitants ainsi que la population de ces zones minières ont besoin d'avoir accès aux services financiers. Il sied de noter que l'inclusion financière constitue un facteur de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la situation socio-économique, notamment des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME)⁴ ainsi que des ménages à faible revenu⁵. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, l'utilisation

²Rapport annuel de la Banque Centrale du Congo (2018)

³<https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>

⁴ Selon la charte des PME, les MPME sont les entreprises employant 1-5 personnes pour les micro-entreprises, 6-50 personnes pour les petites et 51-200 personnes pour les moyennes entreprises

⁵ Les ménages à faibles revenus sont considérés comme ceux gagnant moins de 200 USD par mois. Dans certains cas, particulièrement lorsqu'il est difficile de définir le revenu mensuel, le critère de moins de 1 USD par jour par différents membres contributeurs aux dépenses du ménage, est retenu.

des services financiers reste faible⁶et plus encore dans les zones minières. La question de la situation socio-économique des populations vivant en zones rurales et particulièrement dans les zones minières, étant vraisemblablement indissociable d'avec celle de l'accès à des services financiers inclusifs, plusieurs efforts sont consentis. Cependant, le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont infléchi le faible niveau d'inclusion financière observé (moins de 20% en 2015)⁷. Il est noté entre autres le lancement en 2016 du Programme National d'Education Financière (PNEF), ayant comme principal objectif de doter les populations Congolaises des connaissances, compétences et de confiance nécessaires pour une gestion optimale de leurs finances personnelles.

S'inscrivant dans la même lignée, le programme de coopération allemande «Développement durable» dans le secteur minier, à travers son projet pour « la Promotion de la Finance Inclusive (ProFI) » (Juin 2019-Mai 2022) mis en œuvre par GIZ, vise l'accès aux services financiers des MPME et ménages à faible revenu dans les zones minières. Cette intervention passe par 3 axes, dont (1) l'éducation financière, (2) l'appui aux institutions financières afin qu'elles adaptent leurs offres aux besoins réels des consommateurs et (3) la collecte des informations concernant l'utilisation, les besoins et l'offre des services financiers afin de les partager avec les prestataires des services financiers. C'est dans ce cadre que la GIZ a commandité une étude socio-économique sur les habitudes et besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et ménages à faibles revenus par rapport aux services financiers et l'identification des contraintes liées au financement de ces derniers par les institutions financières. Cette étude a été menée sur terrain par le Cabinet Alma Research and Services.

Objectifs de l'étude

La présente étude avait comme objectif d'analyser les habitudes et besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et ménages à faible revenu dans les provinces minières (Haut Katanga, Haut-Uele, Lualaba, Nord-Kivu, Sud-Kivu) par rapport aux services financiers et d'identifier les contraintes liées au financement de ces derniers par les institutions financières.

Plus concrètement, il s'agissait de :

- Identifier les groupes cibles dans les zones d'intervention, en particulier les MPME et les ménages à faible revenu autour des zones minières. Cette identification a conduit à mettre en évidence des différents profils de ces groupes cibles ;
- Collecter des informations sur leurs habitudes et besoins en matière de services financiers;
- Identifier les contraintes liées au financement des MPME (y compris coopératives minières) et ménages à faible revenu.

Cette étude a été menée sur terrain du 22 mars au 10 mai 2021. Au total 465 MPME et 459 ménages à faibles revenus ont été enquêtés dans les 5 provinces concernées. En outre, 26 entretiens individuels et 11 focus-groupe (11) ont été conduits dans l'ensemble des provinces ciblées avec les informateurs-clés. Le taux de réponse final environne les 100 % pour les

⁶Rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière en RDC, UNCDF (2016)

⁷ <https://www.elanrdc.com>

données quantitatives et les entretiens qualitatifs (individuels et de groupe). Le plan d'enquête a permis de produire des données fiables pour chaque province et site sélectionnés.

Ce rapport présente un ensemble de résultats découlant de l'étude socio-économique sur les habitudes et besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) ainsi que des ménages à faibles revenus par rapport aux services financiers. En plus des éléments de réponses sur les habitudes et besoins en matière de services financiers, ces résultats permettent l'identification des obstacles, en amont et en aval, quant à l'utilisation des services financiers par la population-cible. Des pistes de solution sont donc proposées comme actions à mener et stratégies d'appui aux prestataires des services financiers, aux MPME, aux coopératives minières et ménages à faible revenu, afin d'améliorer l'offre et la demande des services financiers.

II. Approche méthodologique

Les éléments méthodologiques utilisés pour l'étude socioéconomique menée dans les différentes zones minières sur les habitudes, besoins et contraintes en matière d'accès aux financements des MPME et ménages à faible revenu sont décrits dans cette section.

La réalisation de la mission ayant nécessité le passage par plusieurs phases, le cadre d'analyse est d'abord présenté succinctement puis les différentes phases de l'approche méthodologique retenue : la phase préparatoire, la phase de collecte et transmission des données et la phase du contrôle-qualité, traitement et analyse des données.

II.1. Cadre d'analyse

Il s'agit d'une étude de type transversal, descriptif et analytique. Elle s'est focalisée sur une approche mixte, combinant les méthodes quantitatives et qualitatives. Les groupes cibles de l'étude sont les MPME et les ménages à faibles revenus autour des sites miniers dans les provinces du Haut Katanga (Kinshasa et RwashiKikwanda), Lualaba (Musonoie, Mutoshi et Fungurume), Nord-Kivu (Kyeshero, Sake et Ndosho), Sud-Kivu (Mudaka, Katana et Kavumu) et Haut-Uele (Doko et Watsha). Pour raison de sécurité au Nord-Kivu et Sud-Kivu, la mission s'est limitée dans les zones semi-rurales des villes de Goma et Bukavu. Elles sont considérées comme périphériques de certains sites miniers, et certains exploitants miniers artisanaux y habitent aussi. A ces deux catégories, s'ajoutent d'autres informateurs-clés, notamment les prestataires des services financiers dans les zones cibles, les coopératives minières, les autorités locales, les leaders communautaires et les autres organisations mettant en œuvre des projets similaires, qui ont contribué au volet qualitatif de l'étude. Outre l'administration des questionnaires, les entretiens approfondis avec certains informateurs-clés, des focus group ont été organisés avec les responsables des MPME et quelques représentants des ménages à faible revenu. Un accent particulier a été mis sur la représentation des femmes dans ces groupes de discussions.

II.2. Phase préparatoire de l'étude Réunion de cadrage :

La réunion de cadrage a été tenue entre les représentants du cabinet ALMA REASERCH AND SERVICE(ARS) et ceux de GIZ en date du 14 janvier 2021. Celle-ci avait pour objectif d'échanger autour des observations de l'offre technique pour actualiser la méthodologie de l'étude. Les échanges lors de cette rencontre virtuelle ont tourné principalement autour des questions méthodologiques et plus particulièrement sur les critères d'identification des ménages

à faible revenu à enquêter, la composition des Focus Group, l'identification des institutions financières et des sites miniers concernés. La question de contrôle–qualité des données à collecter ainsi que la conceptualisation. Ces échanges ont permis de fixer le contenu de certains concepts, afin d'effectuer une meilleure collecte des données. Ainsi, l'approche méthodologique a été actualisée dans le rapport de démarrage de la mission.

Revue documentaire

Une recherche documentaire a été effectuée par ARS mobilisant la documentation sur le sujet notamment sur Internet. Celle-ci a permis d'identifier et mettre à contribution des documents en lien avec la thématique de l'étude, afin de l'approfondir. Les documents les plus fréquemment utilisés :

- INS (2020), Annuaire Statistique 2020, Ministère du Plan, RDC.
- FPM (2019), Analyse des effets de la crise sur la demande et l'offre des services financiers en R.D. Congo.
- UNCDF (2016), Rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière en RDC.

Elaboration et validation des outils de collecte des données

Les outils de collecte des données ont été élaborés par le cabinet ARS, en considérant les objectifs de l'étude ainsi que l'approche méthodologique retenue, et soumis à l'approbation de l'équipe de GIZ. Les outils étaient constitués d'un questionnaire pour les MPME, d'un questionnaire pour les ménages à faible revenu et des guides d'entretien pour les informateurs–clés. Hormis la partie du consentement éclairé pour respecter les considérations éthiques, les deux questionnaires contenaient différents modules suivants :

- Module 0 : conditions de l'enquête
- Module 1 : caractéristiques socio–démographiques du répondant
- Module 2 : habitudes par rapport aux services financiers et besoins en termes de services financiers
- Module 3 : Contraintes liées au financement des MPME

Facilité de l'entrée

ARS s'est adressé au Ministère de l'Intérieur en vue de l'obtention du visa, permettant à ses équipes d'accéder dans les zones d'étude. Les ordres de mission ont donc été mis à la disposition de toutes les personnes impliquées dans l'étude avec le sceau et la signature dudit ministère. Ainsi, une fois les équipes présentes dans les différentes zones sous étude, elles ont commencé par présenter leurs civilités aux autorités politico-administratives locales des entités administratives touchées par l'étude, tout en les informant sur l'étude. Les éléments d'information étaient notamment un bref aperçu sur l'étude (objectifs, population cible, entités concernées, etc.), la date de démarrage, la durée ainsi que les dispositions pratiques prises pour assurer sa parfaite réussite. Ces autorités locales, à leur tour, ont apposé leurs sceaux et signatures sur les ordres de mission, reconnaissant ainsi la présence des équipes d'ARS dans leur milieu et leur droit d'être sécurisé. Le déploiement des équipes (experts et enquêteurs), étant conditionné par l'autorisation des autorités administratives, celles-ci ont été obtenues en bonne et due forme pour chacune des zones concernées par l'étude.

Recrutement et formation des enquêteurs

Recrutement

A partir de l'enclage de ARS dans différentes provinces de la RDC, notamment les 5 concernées par l'étude, le recrutement des candidats enquêteurs a commencé des semaines avant la descente sur terrain de l'équipe d'ARS. Occupant une position centrale dans la stratégie de collecte des données, il était essentiel de sélectionner des personnes pouvant assurer une bonne exécution du travail, gage d'une meilleure qualité des données à recueillir. L'ensemble des candidats devaient donc avoir le profil suivant :

- Détenir un diplôme, minimum de graduat, en sciences sociales ;
- Être capable de parler couramment la langue locale (swahili, lingala) en plus de la maîtrise du français ;
- Avoir une expérience dans le travail de terrain (enquêtes).
- Avoir déjà utilisé le logiciel ODK Collect constituait un plus.

Composition des équipes

La composition des équipes par province se présente comme suit :

Province du Haut Katanga

- Expert chargé de la coordination de l'étude
- Enquêteurs (3) : collecte et transmission des données

Province du Haut de Lualaba

- Expert chargé de la coordination de l'étude
- Enquêteurs (3) : collecte et transmission des données

Province du Nord-Kivu

- Expert chargé de la coordination de l'étude
- Enquêteurs (3) : collecte et transmission des données

Province du Sud-Kivu

- Expert chargé de la coordination de l'étude
- Enquêteurs (3) : collecte et transmission des données

Province de Haut-Uele

- Expert chargé de la coordination de l'étude
- Enquêteurs (3) : collecte et transmission des données

Formation

La formation du personnel de terrain est une étape déterminante pour la réussite d'une étude. Ainsi, la formation des enquêteurs pour « l'étude socio-économique sur les habitudes et besoins des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et ménages à faible revenu, par rapport aux services financiers et l'identification des contraintes liées au financement de ces derniers par des institutions financières » commanditée par GIZ– ProFI, s'est tenue le lundi 22 mars 2021. Celle-ci a été assurée par la chercheuse principale et par l'expert, durant tout l'avant-midi sur la plateforme Zoom avec toutes les équipes d'enquêteurs de 5 provinces concernées. Pour suivre la formation, les équipes étaient dotées de la connexion internet et pour certaines, regroupées dans une salle louée à cet effet dans leurs provinces respectives. Cette formation a également connu la participation des partenaires de la GIZ–ProFI (Kinshasa et Lubumbashi) à titre d'observateurs.

La formation avait pour objectif de permettre à ces derniers de mieux saisir la portée de l'étude, en mettant l'accent notamment sur le contexte, les objectifs et les résultats attendus de l'étude, l'approche méthodologique retenue, les différents outils de collecte et leur utilisation, le contrôle–qualité et la gestion des données à collecter.

Afin de se rendre compte de la maîtrise des objectifs de l'étude ainsi que de l'utilisation des différents outils de collecte et de transmission des données par les enquêteurs, un **Pré-test** a été organisé à l'issue de la formation. En effet, l'après-midi du 22 mars était consacré au pré-test à l'issue duquel toutes les équipes se sont retrouvées pour un débriefing dans le but de recueillir les avis des enquêteurs au sujet des difficultés rencontrées sur le terrain de la collecte, et éventuellement relever les écueils dans l'administration des questionnaires. Les quelques gaps constatés pendant le pré-test ont été relevés lors du débriefing de cette activité et solutionnés⁸ en vue de permettre aux enquêteurs de descendre sur les différents sites pour la collecte des données. Cette activité a permis donc une actualisation d'outils de collecte des données et des stratégies de descente sur le terrain.

Traduction des outils

Les outils retenus pour cette étude ont été traduits directement par les enquêteurs lors de l'administration du questionnaire ou l'entretien. En effet, l'une des conditions de recrutement de l'ensemble de l'équipe affectée à cette étude, était la connaissance et la maîtrise des langues locales. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les enquêteurs ont été recrutés dans les zones de l'étude.

La collecte des données s'est donc faite dans la langue facile pour les interviewés.

Certains avaient préféré le français, d'autres le Swahili surtout dans les provinces du Haut–Katanga, Lualaba, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Dans la province de Haut-Uele notamment à Doko et Watsha, c'est le lingala qui a prédominé.

⁸ Les détails des gaps et leurs solutions se trouvent dans le rapport de formation envoyé à GIZ

Echantillon : sélection, taille et répartition par province.

Sélection de l'échantillon

La sélection de l'échantillon s'est faite en se basant sur les critères retenus au préalable. Ainsi, pour le volet quantitatif, différents critères ont été utilisés selon qu'il s'agissait d'une MPME ou d'un ménage à faibles revenus.

● Pour les MPME :

- Œuvrer dans les zones autour du site minier pendant au moins 3 mois ;
- Respect de la catégorisation de la charte de PME A :
 - Micro entreprises (1- 5 personnes)
 - Petite entreprise (6- 50 personnes)
 - Moyenne entreprise (51-200 personnes)
- Dans chaque site, tirer les MPME enquêtées de manière aléatoire parmi les MPME autour des zones minières concernées.

● Pour les ménages :

- Les ménages à faible revenu étaient considérés comme ceux gagnant moins de 200 USD par mois. Dans certains cas, particulièrement lorsqu'il était difficile de définir le revenu mensuel, le critère de moins de 1 USD par jour par différents membres contributeurs aux dépenses du ménage, était utilisé pour la sélection du ménage.
- Les ménages répondant aux critères de revenus et habitant dans les différents sites retenus pour l'étude pendant au moins 3 mois ;
- Le premier ménage enquêté a été sélectionné suivant le sens des aiguilles d'une montre partant d'un point de départ (ex. Monument, bâtiment administratif, écoles, église, poteau, route, grosse pierre, etc.) identifié sur place ;
- Le pas de tirage était de 1 partant du ménage de départ ;
- Au niveau de chaque ménage tiré, le questionnaire a été administré au chef de ménage ou à sa/son conjoint(e). En cas d'absence de ceux-ci, il l'a été à un membre du ménage âgé d'au moins 17 ans, capable de renseigner sur le ménage et de répondre aux questions de l'enquête.

Taille et répartition de l'échantillon par province

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par province

Intitulé	Haut-Katanga	Haut-Uele	Lualaba	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Total
Ménages à revenu faible	96	92	91	90	90	459
MPME	91	100	96	90	88	465
Informateurs-clés	3	4	3	4	4	18
Institutions financières	1	2	1	2	2	8
Focus group	3	2	2	2	2	11

Logistique

L'organisation de la logistique est une étape importante dans la préparation du travail de terrain et de sa réussite. Ainsi, ARS a facilité le travail de terrain de son équipe en mettant à sa disposition les matériels et équipements, dont elle avait besoin pour cette étude. Les matériels suivants ont été mis à la disposition des équipes de différentes provinces : des tablettes, modems pour la connexion internet, power banks, rallonges, dictaphones, thermo flashes, stylos, block notes, imprimés, masques, désinfectants, visières, etc. ARS a également veillé à ce que toutes les réservations (billet d'avion, hôtel, salle de formation et focus group, etc.) soient faites à temps.

Il faut noter que la question de logistique a été présente dans l'ensemble de processus de cette étude. ARS s'est donc assuré du bon déroulement de toutes les phases d'enquête (recrutement, formation, tests pilotes, collecte des données, traitement et rapportage) en mettant à disposition des équipes concernées les matériels et outils nécessaires.

Protocole de sécurité

Etant conscient que les zones d'étude, notamment minières, peuvent présenter un certain nombre de risques pour les enquêteurs et superviseurs, ARS a mis à la disposition de son équipe un protocole de sécurité en cas de problème. Ce protocole invitait les équipes à s'informer quotidiennement sur la question sécuritaire et autres événements dans les zones d'étude à travers les autorités locales, la presse notamment certaines chaînes de radio (Radio okapi, Top Congo, etc.) ou aux informateurs locaux. Ces informations permettent de s'assurer que le déploiement des équipes se fasse sans danger. D'autres procédés qui font partie du protocole de sécurité sont :

- Ne pas arriver trop tôt dans une zone « réputée à problème », aussi ne pas la quitter tardivement ;
- Etablir une étroite communication avec les gens du milieu d'étude ;
- Se réserver pendant une période vis-à-vis d'une zone en pleine tension, et ne la fréquenter qu'en cas d'accalmie attestée ;
- Eviter de passer une interview avec le (la) répondant(e) à l'intérieur de leur maison ;
- Maintenir une distance raisonnable dans le face-à-face avec le répondant ;
- Garder la possibilité de communication permanente avec les équipes engagées sur terrain;
- Se munir à chaque instant de ses pièces d'identité, des autorisations et numéros de téléphones des autorités administratives locale (notamment la police) auprès desquelles les civilités ont été présentées ;
- Rester apolitiques, indépendants et veiller, lors de la collecte des données, à ne pas servir la cause d'aucun groupe socio-politique, ethnique ou religieux, et à ne pas devenir facteur de croissance des risques et menaces éventuels qui pèsent sur les populations vulnérables;
- Assurer une coordination de terrain qui met l'accent sur la collaboration avec le client, l'Etat, les acteurs nationaux et internationaux de stabilisation, sécurité et de paix ;
- Toujours bien se présenter et bien présenter les objectifs de l'étude.

Protocole Covid-19

Prenant au sérieux la crise sanitaire de Covid-19 actuelle, ARS a mis en place un protocole Covid qui promeut l'utilisation des gestes barrières (distanciation, désinfection des mains et du matériel, etc.) par les enquêteurs et les répondants. Il était prévu également un dépistage sommaire de la maladie auprès des participants pour être sûr d'interviewer les personnes en bonne santé.

Pour cette étude, les mesures suivantes ont été mises en place afin de protéger les équipes ainsi que les personnes enquêtées :

- Un module sur la Covid-19 en insistant sur les modes de transmission, les mesures barrières ainsi que les protocoles de nettoyage des surfaces (combien de fois et comment faudra-t-il nettoyer toutes les surfaces, les dictaphones, téléphones, tablettes, etc.) a été ajouté parmi les modules de la formation ;
- Rendre disponibles des masques et visières pour les enquêteurs, superviseurs,
- Rendre disponible les masques pour les enquêtés qui n'en avaient pas ;
- Rendre disponibles le gel désinfectant pour les enquêteurs et enquêtés ;
- Rendre disponible des thermo flashes pour les enquêteurs afin de prélever la température des répondants.

II.3. Collecte et transmission des données

Collecte des données

Méthodes de collecte des données

Dans chaque province concernée, une équipe composée de 3 enquêteurs et 1 superviseur provincial (expert) a été déployée⁹. Les enquêteurs de terrain ont été sélectionnés sur base d'un certain nombre de critères dont le niveau d'études requis, l'expérience dans le domaine des enquêtes, la maîtrise du français et de la langue locale. La méthode privilégiée pour le recueil des données dans cette étude était la collecte mobile de données. Les intervieweurs saisissaient directement les réponses aux questions de l'enquête au moment de l'interview, à l'aide d'une version automatisée du questionnaire. La collecte mobile de données a combiné l'utilisation d'une tablette pour les questionnaires et une plateforme numérique où les données devaient être transmises après vérification de la complétude grâce à la connexion mobile. Le logiciel Open Data Kit Collect a été mis à profit pour ce faire. En effet, ce dernier a été installé dans les tablettes fonctionnant sous le système Android. Les entretiens qualitatifs ont été recueillis à travers les dictaphones et formulaires en ligne.

Volet quantitatif

Les répondants ont été sélectionnés suivants les critères retenus et interviewés dans la langue de leur choix (Swahili, lingala, français). Le temps nécessaire pour répondre au questionnaire variait d'une personne à l'autre. Dans certains cas, l'interview pouvait durer 20 minutes à plus de 40 minutes (c'était le cas des MPME surtout lorsqu'il y avait des clients, il fallait s'arrêter

⁹Cfr la liste dans les annexes

le temps de les servir). Toutefois, il fallait en moyenne 30 minutes pour répondre aux différents questionnaires. Chaque enquêteur avait à sa charge un nombre bien déterminé des ménages (30 en moyenne) et MPME (30 en moyenne) à couvrir.

Volet qualitative

Les interviews étaient menées se servant des guides d'entretiens qui reprennent les thématiques-clés de l'étude. Le focus group étaient animés par deux personnes, soient 1 modérateur (généralement l'expert) et 1 preneur de note (le team leader des enquêteurs), ayant la maîtrise du français et de la langue locale. Les informations qualitatives recueillies ont été transcrites et exploitées dans le but de nuancer et de préciser certains aspects de l'étude.

Composition des Focus group (FG)

Au total, 11 focus groups ont été organisés, 10 mixtes et 1 avec les femmes exclusivement. En effet, il a été observé une grande capacité des femmes des différentes provinces à discuter avec les hommes au niveau des focus groups. Les pesanteurs culturelles n'ont donc pas influencé significativement le déroulement de discussions de groupe.

Identification des institutions financières

Les institutions financières considérées par la mission sont les banques, les institutions de microfinance et Coopératives d'Épargne et Crédit (COOPEC). La plupart n'étaient pas localisées directement à côté des zones minières mais plutôt dans les grandes villes (Lubumbashi, Kolwezi, Goma, Bukavu, Doko et Watsha).

Autres informateurs-clés

Les autres informateurs-clés, notamment les représentants des coopératives minières, les leaders locaux, les autorités locales, les dirigeants des institutions financières (IF) et d'autres structures travaillant dans le même domaine que la GIZ, ont été identifiés suivant leur ancrage, les actions qu'ils mènent sur terrain, etc.

Au total 26 entretiens et 11 focus-groupes ont été réalisés. Parmi ces entretiens, 26 ont été complètement transcrits. Les entretiens restants (moins abondants) ont été envoyés sous forme de formulaire au serveur central et ont été également exploités dans l'analyse des données.

Transmission des données

La transmission du questionnaire administré se faisait par internet après vérification par le superviseur provincial, qui était chargé d'analyser la cohérence des informations collectées, et de transmettre les questionnaires en soft dûment remplis et vérifiés au serveur central.

Un défi majeur pour ce qui concerne la collecte mobile et transmission des données, était la connexion internet dans certains sites notamment Kinshasa (Haut Katanga), Fungurume (Lualaba), Sake (Nord-Kivu), Mudaka et Katana (Sud-Kivu). En effet, dans certains coins des provinces étudiées, le réseau de communication est très rare et par ricochet, la connexion

internet. Ainsi, il n'était pas possible, dans certains cas, d'envoyer les données collectées chaque soir comme prévu. Cela était donc fait le lendemain au moment où la connexion était plus stable.

II.4. Contrôle–qualité, traitement et analyse des données

Contrôle–qualité

Une étude ne peut atteindre ses objectifs que lorsque les données collectées sont de bonne qualité. C'est dans ce cadre qu'ARS a mis un accent particulier sur l'ensemble du processus d'enquête, afin de s'assurer de la qualité des données collectées. Cela dès l'étape des préparatifs (organisation et logistique) avec un système de recrutement des superviseurs et des enquêteurs performant (formation, expérience et expertise) et la prise en compte de tous les éléments susceptibles d'influencer l'exécution du travail.

De plus, la manière dont la collecte et la transmission des données étaient organisées a permis d'assurer la qualité des données. En effet, l'accompagnement des enquêteurs par les superviseurs en vue de s'assurer de la bonne exécution du travail (respect des quotas, interviews des personnes effectivement sélectionnées et comme il se devait, etc.), du strict respect du protocole et de la méthodologie retenus ainsi que les corrections des erreurs constatées y ont contribué. Il est important de souligner également la vérification physique (spot check) à travers laquelle le superviseur tirait au hasard quelques adresses des lieux où les interviews complètes ont été réalisées. Une fois rassuré que l'enquêteur était réellement dans la parcelle x et que le répondant y habite effectivement, il posait quelques simples questions selon le questionnaire (p.ex. sur l'âge du répondant, nombre d'adultes qui vivent et partagent le repas ensemble dans ladite maison ; l'occupation actuelle du répondant ou du chef de ménage et autres). Cela a permis de vérifier la conformité entre les réponses recueillies par l'intervieweur et celles ramenées par le contrôleur–qualité.

L'accompagnement, la surveillance, la vérification et le suivi de chaque étape de l'étude et des superviseurs par une équipe d'experts, ont permis d'avoir des meilleurs résultats en termes de qualité des données. L'option de la collecte des données au moyen des tablettes et leur transmission au serveur, a permis de garantir la transparence de l'opération et donner au commanditaire la possibilité de suivre à temps réel le déroulement de l'enquête et d'y interagir au besoin. De plus, avec un accès au serveur limité à un petit nombre de personnes, la sécurité et confidentialité des données étaient alors assurées. De cette façon, à la fin de la collecte, l'étude a pu mobiliser une base des données d'une qualité satisfaisante prête pour le nettoyage et l'analyse.

Traitement et analyse des données

Nettoyage des données

Le nettoyage des données est un processus essentiel visant à identifier et corriger les données altérées, inexactes ou non pertinentes. Dans le cadre de cette étude, le nettoyage des données avait commencé dès la collecte des données mais également après celle-ci. Cela a permis de renforcer l'intégrité et la pertinence des données en réduisant les incohérences et en évitant les erreurs.

Pendant la collecte des données, l'utilisation du questionnaire numérique a permis de réduire les délais et les coûts associés à la saisie des données et aux erreurs de transmission des données. De façon plus particulière, avant d'envoyer un formulaire rempli, les superviseurs vérifiaient sa complétude mais également des incohérences ou erreurs éventuelles afin de les corriger.

Après la collecte des données, le processus de l'apurement de la base de données a consisté à la saisie des données manquantes, la suppression des doublons et des données aberrantes, etc. De façon plus détaillée, ci-dessous quelques tâches réalisées dans le cadre du nettoyage des données :

- Vérification de chaque base des données avec son questionnaire associé ;
- Vérification de la cohérence entre base des données et questionnaire papier initial et questionnaire des tablettes ;
- Vérification de chaque type des questions afin de correspondre les modalités ;
- Vérification de chaque saut de question si cela était correct partant du questionnaire papier et sur tablette ;
- Confirmer ou pas des données manquantes selon qu'il s'agissait de saut ou pas.

Le nettoyage des données renforce leur qualité tout en les rendant prêtes pour l'analyse.

Analyse des données

L'analyse des données quantitative s'est appuyée sur la statistique descriptive notamment par le calcul des moyennes, écart-types, fréquence, test de Ki-carré, etc. Quant aux données qualitatives issues des entretiens individuels et de groupe, la méthode d'analyse de contenu a été utilisée. Cette dernière fait appelle au principe de *triangulation* (au recoupement et au croisement des informations collectées en mettant en avant les propos diversifiés des acteurs par rapport à un sous-thème) et *saturation* des données (lorsque des éléments nouveaux ne sont plus captés sur un thème à travers les informations recueillies lors des entretiens et de l'observation).



III. RESULTATS

Dans cette section, il est question de mettre en avant les différents résultats quantitatifs et qualitatifs découlant de cette étude. Les résultats quantitatifs concernent les données collectées à partir des questionnaires d'enquête qui avaient été administrés aux groupes-cibles (MPME et ménages à faibles revenus), nettoyées et traitées par l'outil statistique. Les résultats qualitatifs, quant à eux, concernent les entretiens (individuels et de groupe) qui ont été conduits avec les informateurs-clés (autorités locales, leaders communautaires, les coopératives minières, les institutions financières et autres structures) à travers des guides de discussion. Ces entretiens ont permis non seulement de compléter les résultats quantitatifs à travers l'analyse des contenus mais également de clarifier les principales thématiques abordées dans cette étude : habitudes, besoins et contraintes des MPME et ménages à faible revenu en matière d'accès aux services financiers dans les sites autour des zones minières des provinces retenues.

Il faut noter que les résultats découlant des données collectées et traitées dans le cadre de cette étude sont principalement présentés de façon agrégée, c'est-à-dire en prenant en compte toutes les provinces. Cependant, les données désagrégées par province et/ou par sexe sont mobilisées pour ressortir les différences criantes qui peuvent exister entre les provinces et/ou les sexes sur une question ou un aspect spécifique de l'étude.

III.1. Bref aperçu des provinces étudiée

Ci-dessous un aperçu de la situation socio-économique des 5 provinces qui ont fait l'objet de cette étude.

La province du Haut-Katanga

Le Haut-Katanga, avec comme chef-lieu Lubumbashi, est une province du démembrement de l'ancienne province du Katanga. Elle est située au Sud-Est de la République Démocratique du

Congo. Sa population s'élevait en 2019 à plus de 5.378.000 habitants dont 50,2% des femmes²¹⁰. En dehors de son chef-lieu Lubumbashi et de la ville de Likasi, le Haut-Katanga comprend 6 territoires (Kipushi, Sakania, Kasenga, Mitwaba, Pweto, Kambove) avec une superficie de 132.425 km².

Elle a une économie fortement dominée par l'agriculture et l'exploitation minière. Bien que riche en sites miniers, avec un sol fertile et une végétation abondante, le taux de pauvreté de la province est estimé à près de 60 % de la population.¹¹

Les principales ressources minières de la province sont exploitées dans des sites tels que : Kambove (Cuivre-Cobalt, planchéite en croûtes et rosettes fibroradiées et cristaux centimétriques de carrollite), Shinkolobwe (Uranium) et de Lubumbashi (Cuivre), sans négliger la mine de Kipushi (le zinc, le cuivre et le germanium), Lubumbashi (cornetite en rosettes bleues).¹²

L'offre des services financiers est assurée par diverses banques classiques telles que Rawbank, EquityBCDC, BoA, FBN Bank, SOFI banque, Standard Bank, TMB d'une part¹³ et par certaines structures de microfinance telles qu'IMF Finca, IFOD, IMF Tujenge, et Mkono Mkononi, d'autre part.

Les sites retenus dans le cadre de cette étude pour la province du Haut-Katanga sont : Kinsevere et Rwashi Kikwanda.

La province du Haut-Uele

La province de Haut-Uele est une province située au Nord-Est de la République Démocratique du Congo instaurée en 2015 par démembrement de l'ancienne province orientale. Avec Isiro comme chef-lieu, elle regorge une population estimée à environ 2.528.169 habitants (2020¹¹) avec une densité de 28 habitants par km². En dehors de son chef-lieu, le Haut-Uele comprend 6 territoires (Rungu, Niangara, Dungu, Faradje, Watsa et Wamba) avec une superficie de 89.683 km².

Elle est classée parmi les provinces ayant un taux de pauvreté nageant entre 30 et 50 % de la population.¹⁴ Son économie est dominée par l'agriculture (palmier à huile, maïs, manioc, canne à sucre, café), élevage (bœuf, porc et poulet), les mines, etc.

L'or, la principale ressource minière de la province, est exploité dans le site minier de Durba.

La Rawbank, et l'EquityBCDC sont présentes dans les cités de Doko, Durba et la ville d'Isiro. Hormis ces deux institutions, il est difficile d'y trouver d'autres fonctionnelles. Cependant, il faut souligner que l'IMF Finca s'est installée à Doko depuis trois mois (grâce à la collaboration entre la GIZ-ProFI et l'entreprise minière Kibali Goldmines). En dehors de FINCA, ces institutions financières s'adressent plus aux travailleurs (en grande partie ceux de Kibali et/ou des PME sous-traitants de Kibali) de ce territoire qui sont payés via leurs services, les

¹⁰INS (2020)

¹¹ Banque mondiale, Rapport d'évaluation de la pauvreté en RDC, 2016

¹²www.euromin.w3sites.net/Nouveau_site/gisements/congo/GISCONF.htm

¹³Alors toutes les autres banques précitées ont leur siège à Kinshasa, celui de TMB est situé à Lubumbashi.

¹⁴ Banque mondiale, Rapport d'évaluation de la pauvreté en RDC, 2016

enseignants publics et les fonctionnaires. De manière générale, l'accès de la population de cette province aux services financiers reste donc très limité si l'on considère son nombre par rapport à celui d'institutions financières présentes.

Les sites retenus dans le cadre de cette étude pour la province du Haut-Uele sont : Doko et Watsha.

La province de Lualaba

A l'instar du Haut-Katanga, cette province est issue du démembrement de l'ancienne province du Katanga. Elle est située au Sud-est de la RDC. Sa superficie est d'environ 121 308 km², avec une population estimée 3.171.186 habitants (2019) à majorité féminine (près de 51%) et une densité de 26 Hab. / km². En dehors de son chef-lieu Kolwezi, Lualaba comprend 5 territoires (Mutshatsha, Lubudi, Dilolo, Sandoa, Kapanga).

L'exploitation des gisements de cuivre, cobalt, manganèse, or, étain, etc. constitue la principale activité économique de la province avec des sites miniers tels que Kamoia, Kabundi, Mutanda, Fungurume et Tenke. Le taux de pauvreté dans cette partie de la RDC environne 60%.

On note une présence importante des institutions financières bancaires telles que : FBN bank, RawBank, TMB et Afriland First Bank . Une institution de microfinance FINCA est présente dans la province.

Les sites retenus dans le cadre de cette étude pour la province de Lualaba sont : Musonoie, Mutoshi et Fungurume.

La province du Nord-Kivu

Située à l'est du pays, la province est divisée en trois villes qui sont : Goma (Chef-lieu), Beni et Butembo. Sa population est estimée à plus de 7.574.000 d'habitants¹⁵, pour une superficie de 59 483 km². La province fait partie des provinces vivant dans des guerres et conflits depuis plus d'une décennie. Riche en potentialités naturelles (tant agricoles que minières), la province fait aussi face à l'éruption du géant volcan de Nyiragongo, dont les larves brûlent le sol. En dépit de cela, le haricot, l'arachide, le maïs, la banane, la patate douce, la pomme de terre, le légume, etc. y sont cultivés en abondance. Mais ces potentialités naturelles n'empêchent pas la province d'être comptée parmi celles dont une bonne partie de la population est pauvre (environ 50% de taux de pauvreté).¹⁶

Divers sites miniers de la province (Masisi, Walikale, Luwovo-Nyange, Rubaya, etc.) fournissent par milliers des tonnes de Coltan, Etain, Wolframite, etc.

Le secteur bancaire est assez développé dans la province, avec la présence de certaines institutions locales qui offrent des services financiers telles que : IMF Hekima, Coopec Imara, IMF SMICO, etc. ; aux côtés des institutions telles que la RawBank, Ecobank, la TMB, la FBNBank, etc.

¹⁵ INS (2020)

¹⁶ Banque mondiale, Rapport d'évaluation de la pauvreté en RDC, 2016

Les sites retenus dans le cadre de cette étude pour la province du Nord-Kivu sont : Kyeshero, Sake et Ndosho.

La province de Sud-Kivu

Avec une superficie de 64.791 km², la province du Sud-Kivu compte environ 6.565.000 d'habitants¹⁷. La ville de Bukavu est son chef-lieu. L'élevage, l'agriculture et le commerce sont les trois principales activités exercées dans la province. L'or est la principale ressource minière de la province, exploitée dans le site minier de Luhihi.

De nombreux massacres et guerres à répétition dans la province obligent les populations à fuir et à ne pas avoir accès à leurs champs ; ce qui cause donc la hausse du niveau de pauvreté dans cette zone (entre 60 à 70%)¹⁸

La province est tout de même plus fournie en institutions financières. Une vingtaine d'IMF et COOPEC y exercent leurs activités, sans compter les agences des banques classiques.

Les sites retenus dans le cadre de cette étude pour la province du Sud-Kivu sont : Mudaka, Katana et Kavumu.

Tableau 2 : Répartition des provinces étudiées par population et superficie

Province	Population totale en millier	Superficie en Km ²
Haut-Katanga	5.378	132.425
Lualaba	2.993	121.308
Nord-Kivu	7.574	59.483
Sud-Kivu	6.565	64.791
Haut-Uele	2.046	89.683

Source : INS 2020

¹⁷INS (2020)

¹⁸ Banque mondiale, Rapport d'évaluation de la pauvreté en RDC, 2016

III.2. Identification des groupes cibles : profils mixtes

III.2.1. Caractéristiques socio-démographiques

Les MPME

Toutes les 5 provinces sont presque représentées dans l'échantillon retenu pour cette étude avec une moyenne de 90 MPME par province. Ces MPME enquêtées sont constituées en majorité (plus de 90%) par des microentreprises employant entre 1 et 5 personnes. En général, les propriétaires de ces MPME sont âgés de moins de 50 ans (soit pour 92% des répondants), et sont pour la plupart mariés, ayant au minimum un diplôme d'État. Les promoteurs des structures enquêtées sont en majorité des personnes de sexe masculin (soit 73 %). En effet, les femmes ne représentent que 27% des propriétaires des MPME dans l'ensemble des provinces enquêtées.

Tableau 3 : Sexe du propriétaire du MPME

Sexe du propriétaire	Haut-Katanga	Haut-Uele	Lualaba	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Total
Féminin	33,0%	32,0%	26,0%	21,1%	22,7%	27,1%
Masculin	67,0%	68,0%	74,0%	78,9%	77,3%	72,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : données de l'enquête

Il ressort des données de ce tableau que dans pratiquement toutes les provinces étudiées, l'effectif des femmes propriétaires des MPME (27 %) est faible par rapport à celui des hommes (73%). Les femmes investissent donc moins dans les MPME. Ce constat est appuyé par la littérature sur les inégalités hommes-femmes en matière d'accès aux revenus et autres actifs (terre) dans les pays en développement comme la RD. Congo. En effet, n'ayant généralement qu'un accès limité aux revenus et autres actifs par rapport aux hommes¹⁹, il n'est donc pas étonnant d'arriver à cette observation concernant les MPME étudiées.

Il faut noter que le test de comparaison des moyennes a été effectué entre les hommes et les femmes propriétaires des MPME par rapport à certaines variables notamment le nombre des mois d'existence du MPME, le chiffre d'affaires, le niveau d'instruction du propriétaire MPME, la province d'origine, l'âge, le type d'activités exercées, l'épargne, l'accès au crédit, etc. Les résultats indiquent qu'il existe une différence significative entre les deux groupes qu'en ce qui concerne le nombre de mois d'existence (significatif au seuil statistique d'1%) et le type d'activités (significatif au seuil statistique d'1%). Il en ressort donc que les MPME ayant un nombre élevé de mois d'existence sont plus nombreuses parmi celles créées par les hommes. Pour le type d'activité, la moyenne statistique pour les femmes est plus élevée (5,72) que chez les hommes (4,68)²⁰.

Le test de comparaison des moyennes au niveau des provinces étudiées montre une différence significative entre ces dernières pour ce qui est du chiffre d'affaires (sig = 8 %) ainsi que pour le nombre d'années d'existence des MPME (sig = 1 %). Ces résultats montrent que le niveau du

¹⁹ Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences disponibles sur [undp-rba_IncomeInequality in SSA_Fre_Chapter 11.pdf](#). Consulté le 20 août 2021

²⁰Cfr. l'annexe

chiffre et le nombre d'années d'existence varie donc substantiellement d'une province à une autre.

Les Ménages

Notre échantillon est constitué d'une moyenne de 90 ménages par province. La majorité des personnes enquêtées sont âgées de 18 à 50 ans et majoritairement des femmes (environ 63%). En effet, dans la plupart des ménages enquêtés, ce sont les femmes qui étaient présentes lors de passage des enquêteurs. Elles avaient soit le statut de chef de famille, soit celui de représentante du chef de famille absent. Les répondants sont pour la plupart mariés (soit 63%), même si les célibataires, les veufs et ceux qui sont en union de fait représentent 31% (soit respectivement 14, 5 et 13%). Leurs ménages sont en moyenne composés de 6 personnes et dont l'âge ne dépasse pas 64 ans.

Près de 2% des répondants seulement ont un niveau d'instruction universitaire. Le niveau d'instruction maximal le plus observé dans notre échantillon est celui des études du niveau secondaire (soit 94%). Bien qu'en un nombre insignifiant (moins de 1%), il est important de noter également la présence des personnes analphabètes dans l'échantillon.

III.2.2. Activités économiques et mode de financement

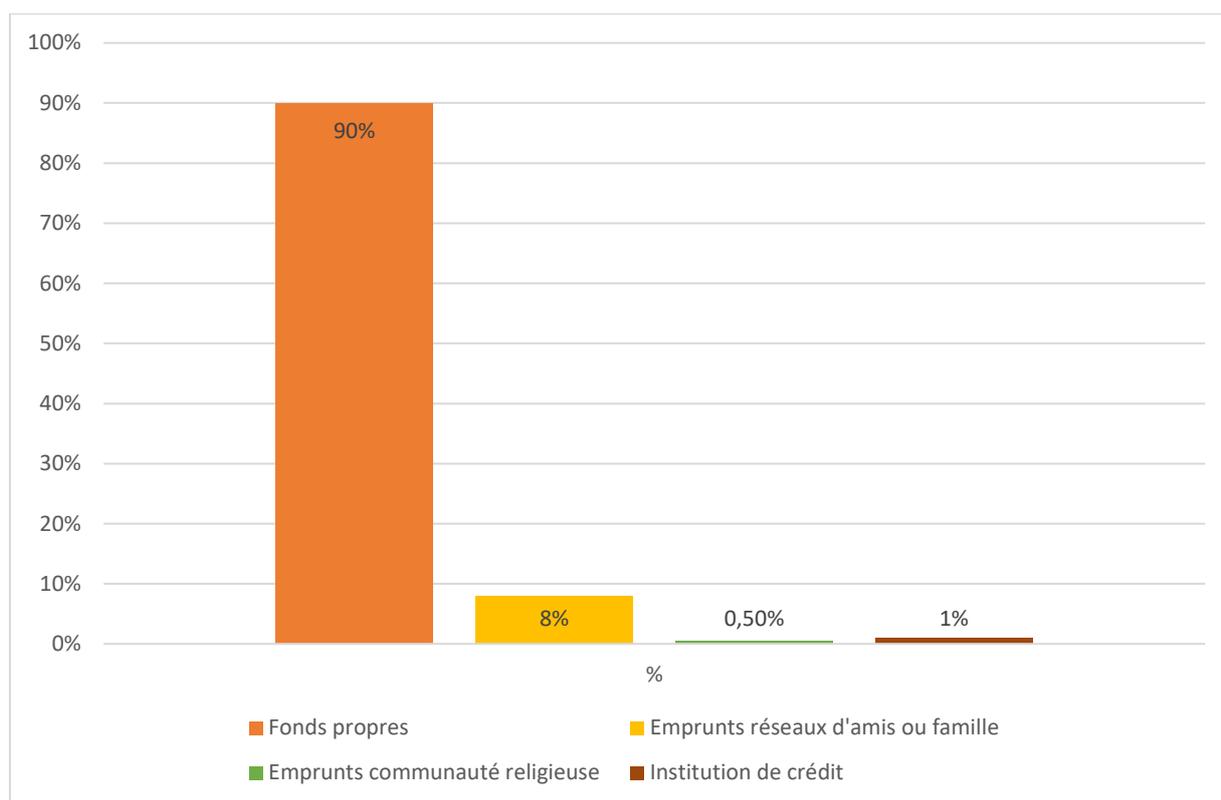
Les MPME

Bien qu'exerçant leurs activités dans les zones minières, seule 1% des 495 MPME enquêtées se sont tournées principalement vers le secteur minier, la grande majorité exerçant dans d'autres secteurs d'activités (biens et services, petite industrie, etc.). Ainsi le nombre des exploitants artisanaux et négociants particuliers, est insignifiant par rapport à d'autres activités économiques (alimentation, pharmacie, transformation alimentaire, vente des fournitures de bureau, services, etc.) en se basant sur les données de l'étude. De plus, il est difficile pour ces derniers de se constituer en entreprise, la plupart exerce dans l'illégalité. Le chiffre d'affaires des MPME enquêtées tourne autour de 1.000.000 de francs congolais soit l'équivalent de 500 dollars américains²¹.

Les activités exercées par les MPME enquêtées sont financées en grande partie par les fonds propres (près de 90%). Ceux-ci constituent donc la principale ressource de financement dans la création de ces structures. Ils découlent de l'épargne individuelle, de la vente de certains patrimoines (maisons, terrain, bijoux, autres biens, etc.). Cependant, il faut relever le fait que certains promoteurs des MPME recourent à d'autres sources de financement existantes, notamment l'emprunt auprès d'un membre de famille ou amis (8%), de la communauté religieuse (0,5%), ou encore auprès d'une institution de crédit (près de 1%).

²¹ 1 dollar USD étant égale à 2000 francs congolais (FC) au moment de l'enquête

Graphique 1 : Source de financement des MPME par province



Il ressort donc de ces résultats que les MPME étudiées n'ont pas généralement accès aux services financiers formels pour le financement de leurs activités. Le secteur informel ainsi que les fonds propres priment donc en matière de financement de ces structures. En désagrégeant les sources de financement par province, le constat est qu'il n'y a pas de différence significative entre elles. Les fonds propres ainsi que le secteur informel demeurent toujours la principale source de financement pour les MPME de chacune des provinces. Et même en croisant les sources de financement des MPME avec le sexe des propriétaires des MPME, il n'y a pas non plus une différence significative entre les hommes et les femmes, par rapport aux sources de financement de leurs activités. Dans toutes les provinces étudiées, les promoteurs et promotrices des MPME ont principalement recours aux fonds propres et réseaux de famille, d'amis ou prêteurs à gage.

Il semble important, à ce niveau, de relever la particularité des coopératives minières, parmi les acteurs non négligeables de cette étude. Celles-ci sont des organisations qui réunissent des personnes travaillant dans les mines (exploitants miniers artisanaux). Ces derniers sont habitués à recourir aux services financiers informels car l'accès aux financements reste très difficile pour eux. Les institutions financières ne leur accordent que très rarement le crédit, notamment à cause de déficit de confiance envers ce secteur d'activité associé aux risques élevés. Et malgré la présence des coopératives minières, qui devraient normalement inspirer confiance, rien ne change. Les membres de ces coopératives, notamment les exploitants artisanaux, dans certaines provinces, pour se financer, mettent en place des mécanismes tels que la tontine, le recours au réseau d'amis et de famille, mais également aux usuriers qui leur donnent de crédit à des taux exorbitants (entre 25 et 100% pour trois à six mois).

Modèle de relation commerciale dans le secteur minier

Dans son intervention, la GIZ-ProFI tente d'établir une relation commerciale entre les institutions financière et coopérative minières. Le projet instaure un cadre de réflexion entre parties prenantes, pour que les uns comprennent davantage les rôles des autres. Cependant, des forums ont été organisés (au Lualaba) dans le but de rapprocher les fournisseurs des services financiers et les potentiels clients (MPME et ménages à faible revenu). Cette stratégie vise à favoriser les relations commerciales entre les 2 parties, pour booster l'inclusion financière. En effet, la confiance commence à se créer entre les 2 acteurs et ce modèle qui fait des coopératives minières et des activités autour des sites miniers des agents bancaires est à approfondir. Plusieurs membres des coopératives minières ont commencé à se rapprocher davantage des IF, à travers ce réseau d'agents bancaires établi dans leurs sites miniers. Ce modèle peut être expérimenté en termes des phases-pilotes dans d'autres zones minières et/ou autres provinces minières, pour une possible duplication.

Ménages

Bien que bon nombre d'enquêtés soit dans la débrouille (22%), près de 70% de responsables des ménages à faibles revenus interviewés exercent une activité génératrice de revenus pour survivre. Ils sont généralement dans le commerce et l'agriculture (45%), dans les activités minières en tant que négociants ou exploitants miniers artisanaux (3%) et (18%) dans des activités économiques, telles que la coupe et couture, la restauration, la pêche, la garde, la menuiserie, etc. Les travailleurs du secteur public et privé ne représentent que 11% des enquêtés.

Le revenu mensuel des ménages est en moyenne de 198.000 FC soit 99 dollars américains²². Cependant, les résultats du test de comparaison des moyennes indiquent l'existence d'une différence significative pour ce qui concerne le revenu mensuel dans les provinces.

Le constat est que le niveau de revenus des ménages étudiés est très faible, il s'agit donc des personnes vivant dans la précarité. Ceci peut expliquer pourquoi la majorité (70%) d'entre elles exercent une activité génératrice de revenu de survie.

Ces résultats montrent que les MPME et les ménages à faibles revenus recourent à différents mécanismes informels et formels pour financer leurs activités économiques. Les principaux étant :

Mécanismes informels

- **Banques Lambert** : ce sont des individus/particuliers dans la communauté, qui offrent de crédits pour un délai d'un à trois mois au taux d'intérêt allant de 25 à 100% selon le montant, l'urgence, et la qualité (MPME, Travailleur payé via banque, Autre membre de la communauté) de l'emprunteur.
- **Epargne individuelle gardée à la maison** : il s'agit d'une pratique très courante au niveau des MPME et ménages à faible revenu.

²² 1 dollar USD étant égale à 2000 francs congolais au moment de l'enquête

- **Réseau d'amis et famille** : constitue, après l'épargne individuelle, l'un des mécanismes le plus utilisé.
- **Cotisations reçues des associations/mutualités/Tontines** : la dynamique associative est très présente au niveau des groupes ciblés par cette étude. En effet, plusieurs sont membres des associations, mutualités, tontines. Un membre d'une communauté peut être, à lui seul, dans plus de 10 associations, et en cas d'un besoin de financement, toutes ces associations dont il est membre lui apportera chacune une petite contribution (sous forme de cotisation), et la cagnotte pourra servir à répondre au besoin de financement. Dans certaines de ces organisations, l'assistance se fait selon les besoins des membres. Ceux-ci se réunissent et chacun expose son besoin de financement, et c'est à toute l'association d'analyser et d'évaluer l'urgence au niveau des besoins exposés et identifier les membres prioritaires pour le crédit ou l'assistance.

Mécanismes formels

- **Epargne à la banque** : certains MPME et ménages à faible revenu épargnent dans les institutions financières. Généralement, pour les MPME, il s'agit d'une stratégie d'accès au crédit. En effet, la plupart d'institutions financières, notamment les coopératives d'épargne et de crédit, exigent une ouverture de compte et une épargne préalable pour avoir accès au crédit. Quant aux ménages à faible revenu, ceux qui ont un compte dans une institution financière ou y épargnent, sont généralement ceux qui reçoivent leurs salaires (faibles soient-ils) dans ces structures.
- **Crédit bancaire** : l'accès à ce service financier demeure très limité pour les groupes cibles notamment par le fait de ne pas remplir les conditions d'accès (formalisation de l'activité, garantie, etc.), manque des vraies informations mais également à cause du rationnement de crédit demandé. Soulignons, malgré cela, qu'il existe des MPME formelles, qui ont la culture bancaire (toutes les opérations passent par la banque) et qui bénéficient de crédit bancaire, si elles remplissent les conditions. Il faut également compter les fonctionnaires de l'Etat qui sont éligibles au crédit bancaire, généralement le crédit à la consommation remboursé à la source à travers leur salaire.
- **Mobile money** : les MPME et les ménages étudiés ont généralement recours à cette forme de service financier à cause notamment de la facilité d'accès. Il s'agit d'un moyen leur permettant d'épargner, effectuer des paiements et recevoir de l'argent sans faire des longs trajets ou longues files d'attente. Cependant, le mobile money n'offre pas vraiment la possibilité d'avoir un crédit pour financer les activités génératrices des revenus.

III.3. Habitudes et besoins en matière de services financiers

III.3.1. Accès et utilisation de services financiers autour des sites miniers

Les MPME

Un grand nombre de MPME (65%) contactées ont une connaissance de base sur les différents produits et services financiers et les institutions offrant ces types de services. Cependant, très peu d'entre elles (soit 12%) ont eu recours au crédit, les 3 dernières années (2018-2020) pour financer leurs activités. Il faut souligner que plus 50% de ces derniers ont sollicité les crédits dans le réseau informel (famille, amis, prêteurs à gage, boutiquiers, etc.). Les MPME ignorant l'existence des institutions financières (près de 34%), sont généralement non intéressées par

celles-ci. Celles qui en ont connaissance, traitent plus avec les COOPEC qu'avec les Banques, les IMF ou autres pour l'épargne, le crédit, le transfert d'argent, etc. Il ressort des propos des répondants que la proximité et la facilité d'accès au niveau des COOPEC, notamment pour le dépôt d'épargne, permettent une interaction qui se pérennise avec le temps et ouvre la possibilité d'accès à d'autres produits tels que le crédit, le transfert des fonds, etc.

En considérant une période de 12 mois, seulement 9% soit 42 MPME ont sollicité un crédit. La plupart (35) l'ayant obtenu avec une durée moyenne de remboursement de 8 mois au taux d'intérêt environnant 3% le mois. Ce taux est perçu par 11 MPME, soit 26 %, comme étant assez élevé. Les crédits ont été obtenus avec ou sans exigence en termes de garantie (actifs de l'entreprise, biens personnels, propriété, etc.). Dans le cas d'une exigence de garantie, 18 MPME sur 42, soit 43%, concernées, celle-ci est généralement jugée exorbitante. Il faut noter que parmi ces MPME, 5 (soit 12 %) ont pu bénéficier du crédit sanctionné d'un rationnement pour les raisons suivantes : incapacité de certaines MPME à fournir les informations financières, insuffisance d'épargne obligatoire, absence d'un business plan, manque des documents requis et d'absence de garantie suffisante. Ces raisons sont également valables pour les 7 MPME, soit 16 %, qui ont vu leur demande de crédit refusée.

En général, la durée moyenne du crédit consenti est de 1 à 24 mois. Et donc, le crédit le plus souvent octroyé est celui dont la durée moyenne est estimée à environ 3 mois. Globalement, les MPME ayant bénéficié du crédit, n'ont pas eu du mal à le rembourser.

Les quelques cas, de celles qui ont eu du mal à rembourser leur crédit, ont été expliqués par des situations telles que la perte des cultures, le ralentissement des activités (approvisionnement ventes) à cause de la crise sanitaire de Covid-19, les cas de maladie dans la famille, etc. Par ailleurs, l'aléa moral s'est révélé présent dans la gestion du crédit leur octroyé : le défaut de paiement étant la résultante d'une mauvaise gestion du financement ou encore de détournement des fonds, pour d'autres activités que celles pour lesquelles le crédit a été déboursé.

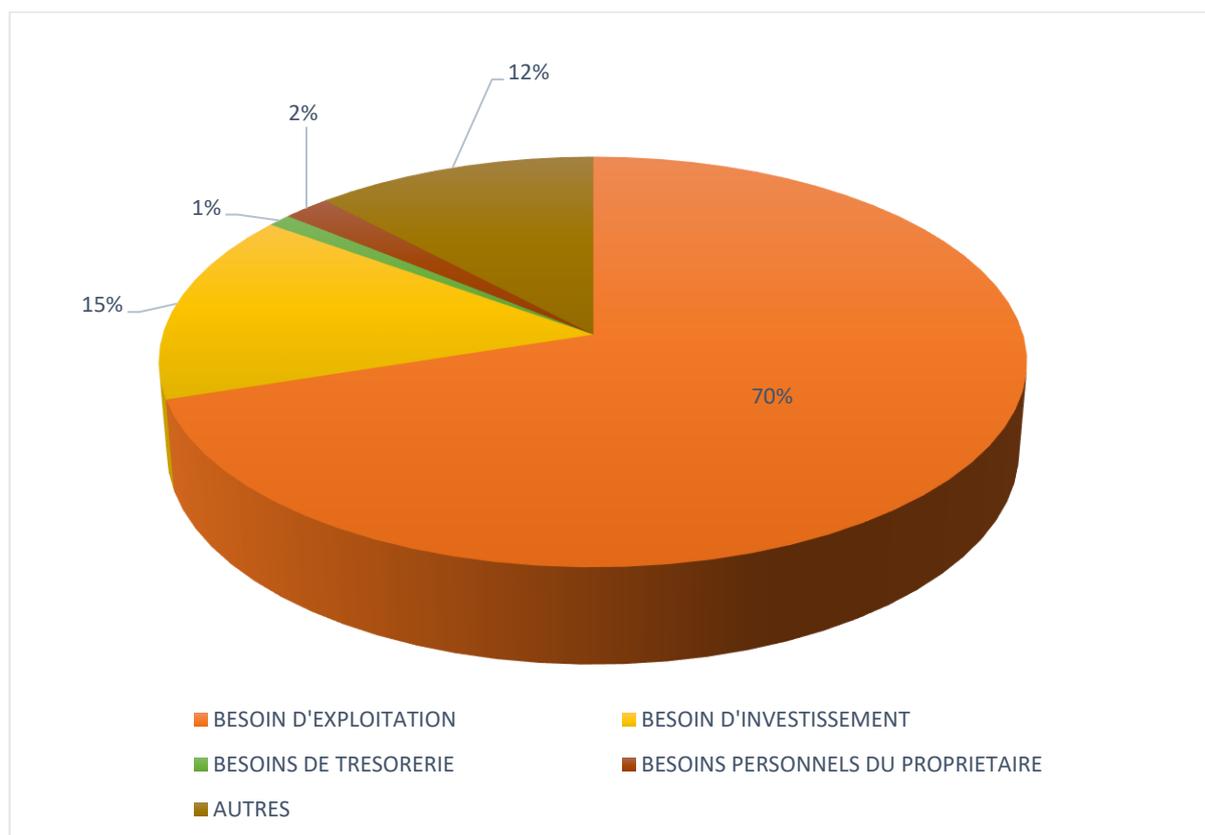
Les différents crédits octroyés aux MPME provenaient aussi bien du secteur formel (COOPEC, Banque, IMF) (42%) qu'informel (tontine, membre de la famille, membre de la communauté religieuse, etc.) (58%). Les MPME étudiées recourent donc plus au secteur informel pour se financer. Selon elles, la meilleure compréhension des conditions d'accès, la souplesse et la rapidité dans les opérations de crédit, la fiabilité, la crédibilité, la familiarité, etc. sont entre autres raisons majeures, qui motivent le choix des MPME à solliciter du crédit auprès de telle ou telle autre institution, qu'elle soit formelle ou informelle.

Selon les institutions financières, le faible recours des MPME au secteur formel peut être expliqué, notamment par le fait que ces dernières ne remplissent que rarement les conditions (les plus contraignantes étant celles liées à la formalisation et à la garantie) auxquelles l'accès aux services financiers est subordonné, mais également par le fait que l'offre des services financiers se focalise dans certains secteurs d'activités de prédilection pour les IF. Le commerce, la petite industrie de transformation et l'artisanat sont des secteurs les plus financés par ces institutions. Ces 2 facteurs constituent une forme de sélection à l'entrée.

Il est important de souligner que plusieurs responsables des MPME auraient souhaité s'adresser à une institution financière pour y solliciter le crédit, mais certains ont été découragés car ne remplissant pas les conditions d'accès ou s'auto rationnant à l'entrée. Cette situation s'explique

entre autres par la précarité de ces dernières accentuées, notamment par la crise sanitaire de Covid-19. En effet, selon Aliango (2020), les différentes mesures prises par les autorités administratives pour faire face à la pandémie (fermeture des frontières nationales et entre les provinces, fermeture des écoles et établissement d'enseignement supérieur et professionnel, la distanciation sociale, etc.) ont eu un impact négatif sur les activités des entreprises en général et des MPME en particulier.

Graphique 2 Hiérarchie des besoins pour les MPME



Plusieurs raisons peuvent pousser les MPME dans les sites miniers à solliciter un crédit. Dans le cas des MPME enquêtées dans les 5 provinces, il s'est agi notamment de besoins d'exploitation (acquisition des produits, paiement des dettes fournisseur, paiement des dettes financières, etc.) (70%), d'investissement (acquisition des matériels et équipements) (15%), besoins de trésorerie (soit 1%), besoins personnels du propriétaire (2%) et autres (urgences communautaires ou événements sociaux, besoin d'estime, autres projets, etc. (12%).

Ménages

Du côté des ménages à faible revenu dans les zones minières, près de 40% n'ont pas connaissance d'institutions financières prestant dans leur région. Parmi les 60% qui connaissent les institutions financières dans leur région, la moitié n'avait pas traité avec elles durant les 12 derniers mois précédant l'enquête notamment à cause de l'absence d'institutions financières dans la zone et d'informations sur les activités de ces dernières ; la peur du vol et de

l'escroquerie dont ils seraient victimes en traitant avec elles ; des revenus faibles ; le fait d'existence de la tontine ; les conditions d'accès au crédit et mauvais souvenirs des banques.

Pour ceux qui sont entrés en contact avec les institutions financières ; c'était notamment pour des opérations de dépôts (soit 17%), de crédit (pour 8%), de transfert d'argent (1%) et aussi le retrait de salaire (2%). Finalement, seuls 26 répondants (soit 6%) ont réellement sollicité un crédit bancaire les 2 dernières années (2018-2020) et principalement au près des COOPEC, IMF et banques. Les raisons poussant ces ménages à avoir recours aux prêts sont entre autres :

- Répondre à certains besoins de base (maladie, consommation, problèmes familiaux, etc.) pour 5% des ménages ;
- Investissement pour 7% ;
- Et exploitation pour 4%.

Cependant 5 répondants sur les 26 n'ont pas pu bénéficier du crédit ; et la valeur moyenne du crédit refusé équivalait à 160.000 FC, soit 80 dollars USD²³, à cause notamment : du manque des documents recommandés, du montant minimum de l'épargne exigé non encore atteint et de l'absence de plan d'affaires. Le taux d'intérêt moyen appliqué étant de plus ou moins 3% le mois, la durée moyenne allant de 1 à 3 mois et généralement avec comme garantie les actifs possédés. Par ailleurs, 7 parmi eux ont vu leur crédit rationné. Ce rationnement se justifierait par un manque du montant minimum d'épargne exigé, l'incapacité à fournir des informations financières de qualité, d'absence d'un bon plan d'affaires.

Certains parmi ceux qui ont bénéficié du crédit (9) reconnaissent avoir eu du mal à le rembourser à cause d'une perte d'emploi, de la situation économique générale causée par la Covid-19, de la maladie d'un membre de la famille, de la baisse du rythme des activités économiques qu'ils exercent, etc. Ces différentes raisons ont conduit au défaut de remboursement de certains ménages, mais également à l'accumulation d'intérêts et pénalités à payer, etc.).

Ces résultats concernent les 5 provinces prises ensemble. En essayant de les désagréger par province, il n'en ressort aucune différence significative avec les données agrégées. Par exemple, parmi les 26 ménages à faibles revenus ayant sollicité le crédit bancaire les deux dernières années, 11 (soit 42 %) sont de la province du Nord-Kivu, 7 (soit 27 %) du Sud-Kivu, 4 (soit 15 %) respectivement à Lualaba et Haut-Uele et aucun ménage au Haut-Katanga. La situation individuelle des provinces n'est pas meilleure : le nombre des ménages ayant recours aux services financiers demeure faible partout.

Les résultats sur l'accessibilité et l'utilisation des services financiers par les MPME et ménages à faibles revenus, mettent en lumière un certain nombre d'observations :

- Premièrement, le nombre limité ou dans certains cas l'absence des institutions financières dans l'environnement direct des MPME et ménages à faibles revenus autour des sites miniers mais également le déficit informationnel sur leur existence ainsi que les produits et services qu'elles offrent, limitent naturellement l'accès et utilisation des services financiers par ces derniers.

²³ 1 dollar USD= 2000 francs congolais (FC)

- Deuxièmement, il existe encore des stigmates des différentes crises qu'ont connu certaines institutions financières (banques, COOPEC, IMF, etc.) conduisant à la perte des fonds de leurs clients. En effet, ces crises ont renvoyé un signal négatif au niveau du marché financier et leurs souvenirs sont encore présents au niveau de la population. Ce qui crée un déficit de confiance de la population, particulièrement des ménages à faibles revenus envers les institutions financières formelles. En outre, la présence d'alternatives telles que les tontines, les réseaux de famille et amis, les prêteurs à gages, etc. n'encourage pas vraiment le recours aux services financiers formels.
- Troisièmement, le nombre des MPME et ménages à faibles revenus ayant été en contact avec les institutions financières pour différentes transactions, demeure très faible dans toutes les provinces étudiées. La demande de crédit auprès des institutions financières y demeure également faible. Pour les MPME étudiées, par exemple, seules 9% (soit 42 MPME) ont introduit une demande de crédit dans une structure formelle. Cette situation n'est pas très différente de la tendance au niveau national. En effet ; selon le rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière en RDC (UNCDF, 2016), 21,9% seulement des personnes ayant un compte en banque et 30% de celles des IMF, recourent au crédit auprès de ces structures. Cependant, un autre constat est qu'une grande partie des MPME ayant introduit une demande de crédit dans les institutions financières, l'a obtenu (35 sur 42). Cela montre donc que les institutions financières arrivent à répondre au besoin de crédit de leurs clients/membres. L'enquête E-QUIBB 1 (2016) arrive à la même observation, malgré le faible taux des demandeurs de crédit, 63,4% et 76,1% titulaires d'un compte auprès des banques et IMF respectivement, ont obtenu le crédit sollicité.
- Quatrièmement, les conditions d'accès, notamment le taux d'intérêt, l'échéance de remboursement, la formalisation, la présentation des états financiers, le niveau exorbitant des garanties exigées généralement déplorés, renforcent à ce jour les barrières à l'accès et à l'utilisation des services financiers par les catégories ciblées par cette étude.
- Cinquièmement, les 2 catégories étudiées, MPME et ménages à faibles revenus, s'adressent principalement au secteur de microfinance (COOPEC et IMF) pour la couverture de leurs besoins, en matière de services financiers. Cette situation s'explique d'une part, par le fait que le niveau des revenus de ces 2 catégories d'acteurs constitue une barrière ou un motif d'exclusion du secteur bancaire classique. Malgré le fait que le chiffre d'affaires mensuel moyen des MPME soit plus ou moins élevé (500 dollars USD), celui-ci dégagerait un revenu insuffisant pour aborder le remboursement du crédit dans une banque classique). D'autre part, les conditions d'accès aux services financiers offerts par les banques, le niveau de formalisation pour les MPME, la distanciation physique et des pratiques entre le secteur bancaire et les 2 catégories ciblées par cette étude, sont autant des facteurs qui font qu'ils se côtoient difficilement. Ainsi, les MPME qui ont recours aux banques sont généralement formalisées avec des revenus élevés, alors que pour les ménages à faibles revenus, il s'agit généralement de ceux qui ont un compte bancaire lié à leur salaire.
- Enfin, Les catégories étudiées expriment différents besoins en matière de financement, les plus récurrents étant :
 - Les besoins fondamentaux : nourriture, urgences de santé, scolarisation, accès à l'eau, électricité, logement décent, etc.
 - Les urgences d'affaires : besoins d'exploitation (financer les activités), besoins d'investissement (construction, agriculture, création d'une entreprise de sous-traitance, etc.).

- Les urgences communautaires : obsèques, naissances, mariages, etc.
- Le paiement d'une dette : emprunt pour rembourser une autre dette en maturité.
- Les besoins d'estime : il y en a qui s'endettent pour paraître.

III.3.2. Habitudes en matière de gestion des finances personnelles

Les MPME

Il sied de signaler qu'un nombre important des propriétaires des MPME continue à thésauriser leurs fonds (soit à la maison, soit dans le comptoir de la MPME respectivement 62% et 9%), et les restes (soit 29%) préfèrent se les constituer en épargne (mobile money, tontines, épargne à la carte ou institution financière formelle). Il ressort donc de ces résultats qu'au niveau des MPME exerçant leurs activités autour des sites miniers étudiés, l'épargne est constituée aussi bien au sein des institutions financières formelles (banque, COOPEC, IMF) que dans le circuit informel (tontine et épargne à la carte).

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette habitude (thésaurisation) des MPME en matière de gestion de leurs finances. Premièrement, la question d'accès à la liquidité à tout moment. En effet, selon les répondants, les activités qu'ils exercent sont généralement à forte rotation de stock, ce qui fait qu'ils ont souvent besoin d'argent pour renouveler leurs stocks de marchandises. Deuxièmement, les frais de tenue des comptes, les longues files d'attente et procédures de retrait dans certaines institutions financières découragent certains répondants à garder leur argent dans les structures formelles. Troisièmement, la participation dans des tontines, Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et autres dynamiques informelles poussent certains à garder l'argent à la maison, afin d'y avoir accès à tout moment. Enfin, les caisses des MPME étant généralement confondues avec celles des ménages, « *il est important d'avoir des liquidités en main au cas où...* » a déclaré un participant au focus group.

Les ménages

La situation au niveau des ménages n'est pas très différente de celle des MPME. Près de trois quarts de l'échantillon (soit 75%) thésaurisent les ressources financières provenant de leurs activités ou leur travail, alors que d'autres ont recours aux institutions formelles. Les raisons avancées pour justifier cette habitude sont notamment la disponibilité des fonds en cas de problème ou urgence, la méfiance envers les institutions financières mais aussi l'absence/l'insuffisance d'informations sur leur existence et fonctionnement.

Ces résultats montrent donc que les MPME et de ménages à faibles revenus dans les sites miniers enquêtés n'utilisent pas souvent, dans le cadre de la gestion de leurs ressources, les services d'épargne offerts par les institutions financières. Les raisons expliquant cette habitude sont évoquées dans les paragraphes précédents. La gestion des finances personnelles ou issues des activités passe donc, pour la majorité de répondants, par la thésaurisation puis la décision d'utilisation en fonction des priorités qui se présentent (besoin familial ou financement d'activités génératrices de revenus).

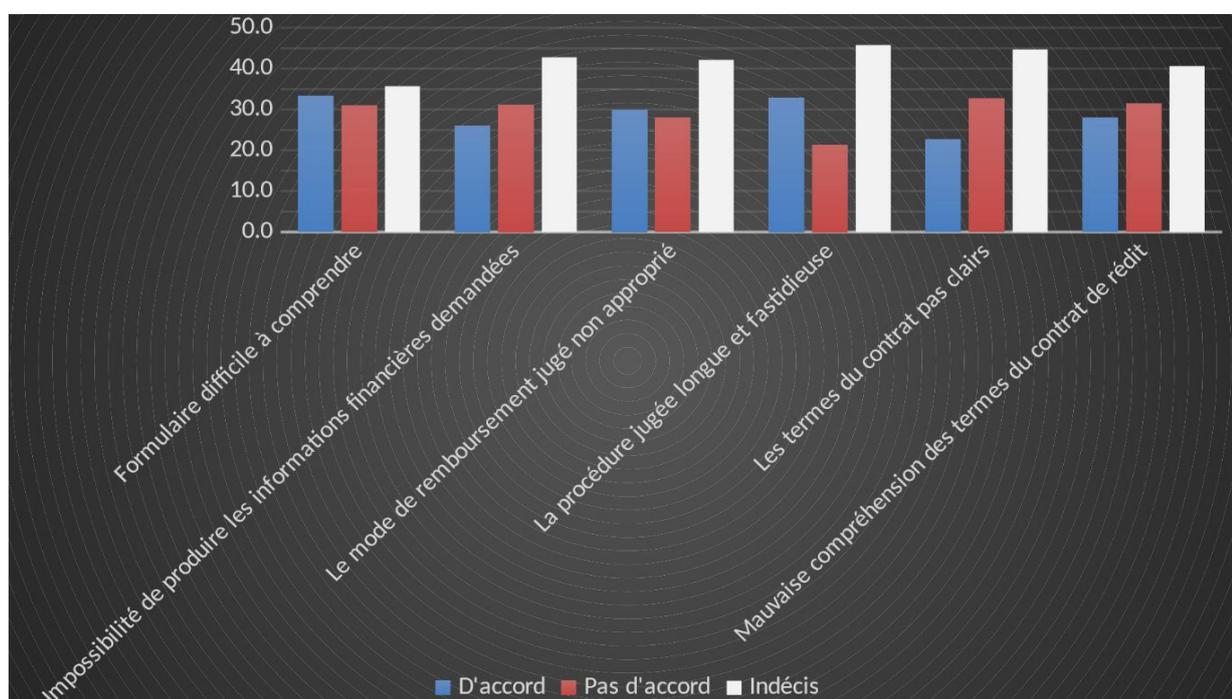
III.4. Obstacles auxquels les groupes cibles font face par rapport à l'utilisation des services financiers (y compris numériques).

Les MPME enquêtées ont mis en avant plusieurs obstacles liés à l'accès aux services financiers. Tout dépend, en effet, du type des services financiers. Les difficultés rencontrées dans le cadre d'un service d'épargne diffèrent de celles de l'obtention et remboursement d'un crédit. Les obstacles peuvent donc être identifiés en amont de l'accès d'un service financier tout comme en aval. Les graphiques qui suivent ainsi que leurs interprétations les mettent bien en exergue.

III.4.1. Obstacles liés au crédit

Les MPME

Graphique 3 Obstacles avant l'obtention du crédit



Ce graphique met en évidence les éléments ci-après :

À peu près 33% de répondants estiment que le formulaire d'obtention de crédit est difficile à comprendre, et cela constituerait un frein à l'accès aux services financiers (le crédit notamment) ; alors que 30% donnent un avis contraire. Le reste de répondants a été indécis ou neutre face à cette question. En effet, n'ayant pas été en contact avec ce formulaire, ils n'ont pas préféré donner un avis.

Quant à la procédure qui mène à l'obtention du crédit, certains répondants (environ 33%) la jugent longue et fastidieuse, mais d'autres ne partagent pas cet avis (22%).

Bon nombre de nos répondants (soit 28%) comprennent mal les termes du contrat de crédit et certains (22%) déclarent que ces termes ne sont pas clairs.

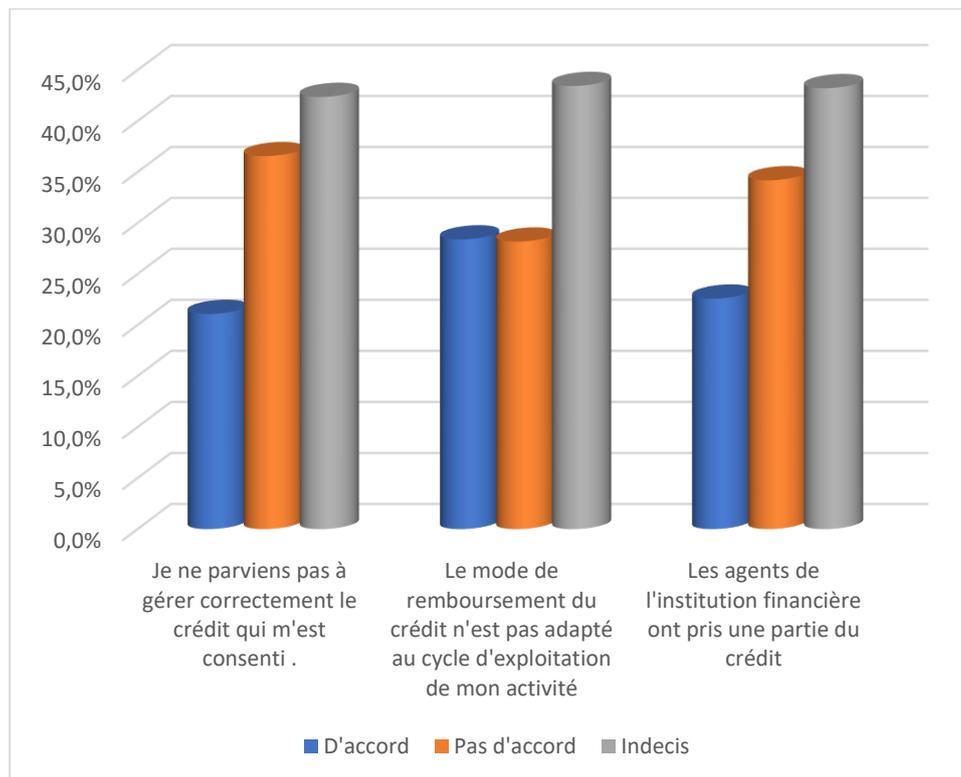
L'incapacité de produire des informations financières exigées empêcherait environ 26% des répondants à accéder à des services financiers tels que le crédit, même si bon nombre (43%) reste neutre sur ce sujet.

Le mode de remboursement inadéquat (non adapté à la situation de la clientèle) reste un facteur déterminant dans l'octroi de crédit. Ce fait a été observé par certaines MPME (30%) pendant que d'autres (soit 28%) n'y trouvent aucun inconvénient.

Lorsqu'on croise ces résultats avec ceux des provinces prises individuellement, il n'en ressort pas de différence significative. En effet, le pourcentage de ceux qui sont d'accord ou pas d'accord avec les différentes affirmations évoquées ci-dessus environne généralement celui des données agrégées. Cependant pour ce qui est du pourcentage des répondants indécis ou ceux exprimant la neutralité face à ces affirmations, le constat est que ce pourcentage est, de manière générale, très élevé dans toutes les provinces mais avec un pic pour 4 des 6 affirmations au niveau de la province de Haut-Uele : impossibilité de produire les informations financières (53%), procédures longues (54), mauvaise compréhension des termes de contrat (47%), mode de remboursement inadéquat (47%). Quant à l'affirmation sur le formulaire difficile, il y a plus des répondants neutres au Sud-Kivu (42%) et pour le manque de clarté dans les formulaires, c'est la province du Haut-Katanga qui prend la tête en termes d'indécis (56%).

La grande neutralité des responsables des MPME de toutes les provinces face aux affirmations par rapport aux obstacles liés à l'obtention de crédit, peut s'expliquer par le fait que la plupart d'entre eux n'ont pas connue une expérience particulière avec une institution financière en matière de crédit. Il ne leur était donc pas possible de se prononcer sur ces affirmations. L'absence ou le nombre très limité des institutions financières dans certains sites miniers (l'exemple de Doko et Watsha dans la province de Haut-Uele), le déficit informationnel ainsi que le manque de formalisation et tenue des états financiers réduisent fortement la possibilité des MPME à interagir avec les institutions financières dans les sites miniers étudiés.

Graphique 4 Les obstacles après accès au crédit



De nombreuses personnes parmi nos répondants (soit 36%) déclarent avoir bien assuré la gestion du financement, qui leur avait été consenti en termes de crédit. Certaines (21%) reconnaissent néanmoins avoir connu des failles dans la gestion du crédit reçu. Ces failles sont généralement dues à l'absence des compétences en matière de gestion des financements ou encore aux aléas de la vie (maladie, perte, vol, etc.).

En ce qui concerne la question de savoir si le mode de remboursement du crédit serait adapté au cycle d'exploitation des MPME, qui sollicitent le crédit, les avis favorables équivalent aux avis défavorables. C'est-à-dire 28% de répondants affirment que le mode de remboursement du crédit est adapté à leur cycle d'exploitation contre 28% qui ont émis un avis contraire. Le reste des répondants (43%) a été neutre par rapport à cette question.

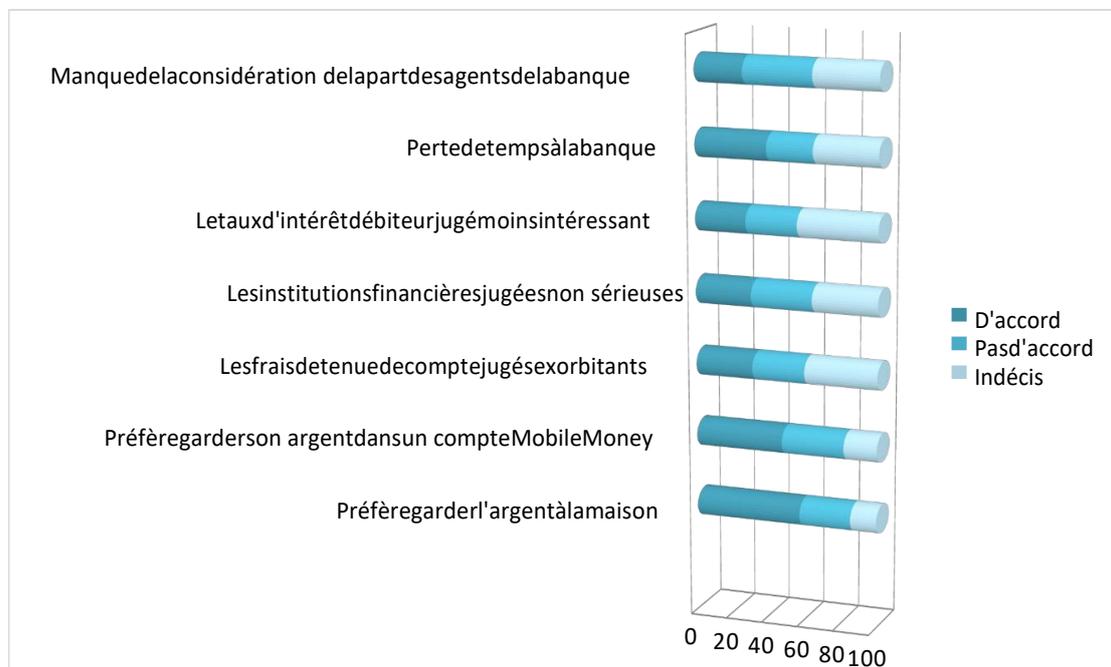
Dans le cadre des procédures d'obtention de crédit, il arrive que les MPME se fassent assister par les agents des institutions financières. Près de 23% des répondants ont signalé « un effet retour ²⁴» que ces agents leur auraient réclamé. Cette pratique priverait ces MPME non seulement des ressources reçues en crédit (entre 10 et 30%), mais également de la capacité suffisante de financer leurs activités. Toutefois, ce phénomène n'a pas été confirmé par la majorité de répondants.

En considérant les données par province, il n'y a pas une différence significative avec les données agrégées par rapport à la gestion du crédit obtenu, ni pour ce qui est de l'adaptation du mode de remboursement au cycle d'exploitation et effet retours.

²⁴ Les MPME devraient leur rétrocéder un pourcentage ou un certain montant du crédit reçu.

III.2. Les obstacles liés à l'épargne

Graphique 5 Les obstacles liés à l'utilisation des services d'épargne par les MPME



Ce graphique montre que d'un côté, la majorité de répondants (soit près de 57%) reste encore adepte de la thésaurisation, et de l'autre, plusieurs (soit 47,8%) préfèrent utiliser le mobile money pour la conservation de leurs fonds. En effet, certains répondants (31%) estiment que les frais de tenue de compte (secteur formel) sont exorbitants, ce qui limite leur utilisation de ce service financier dans les institutions financières formelles.

Par ailleurs, environ 30% de répondants également, ont déclaré l'inexistence d'institution financière sérieuse dans leur zone. C'est le cas de certains sites miniers enquêtés dans les provinces de Lualaba, Sud-Kivu, Haut-Uele. En effet, la plupart d'institutions financières dans ces provinces se trouvent dans les grandes villes.

Les avis divergent de manière proportionnelle quant à la rémunération de l'épargne des déposants. Il y en a qui la jugent faible et moins intéressante (taux d'intérêt créditeur) (28%), ce qui crée un obstacle à l'épargne, alors que d'autres la trouvent quand même intéressante (28%). Les autres répondants (44%) sont neutres quant à cette question.

Le temps passé à la banque pour une quelconque transaction financière est aussi un élément déterminant dans l'utilisation des services financiers. Environ 39% de nos répondants déplorent le fait qu'ils gaspillent beaucoup de temps à la banque pour effectuer des transactions.

Un autre élément à souligner est « le comportement de certains agents de banque qui n'auraient aucune estime pour les clients de la banque », déclaré par 26% des répondants. Ce comportement serait un frein à l'utilisation des services financiers.

En se plaçant du point de vue des institutions financières, ces dernières soutiennent que dans la plupart des cas, les clients et/ou les membres ne demandent l'ouverture d'un compte d'épargne que pour avoir la possibilité d'accéder au crédit, et non seulement pour la sécurisation de leurs fonds. De plus, la question du taux d'intérêt sur le dépôt à terme reste épineuse, car généralement considéré comme bas par les clients ou membres de ces structures (MPME, ménages à faible revenus). Les institutions financières sont, en outre, conscientes que la nature des activités exercées notamment par les MPME, dominées par les micro entreprises, ainsi que le taux d'intérêt considéré faible sur l'épargne, amène les groupes-cibles à préférer garder l'argent dans la caisse ou à la maison plutôt que de le déposer dans une institution financière.

Les résultats qualitatifs sur les obstacles à l'accès aux services financiers viennent compléter ceux ressortis dans les paragraphes précédents. Pour les institutions financières, les principaux obstacles sociaux et économiques qui limiteraient l'accès aux services financiers sont le manque d'informations et d'éducation financière au niveau des groupes cibles. De plus, il est important d'impliquer le conjoint (homme ou femme) dans le processus d'information et d'éducation financière. En effet, la signature d'un contrat de prêt est faite par les 2 conjoints pour les couples mariés. Le constat est que le conjoint qui n'est pas responsable de l'activité n'intervient qu'à la fin du processus (signature). Il peut donc être à la base d'un blocage à ce niveau, alors qu'un travail de fond a été déjà fait, souvent pendant plusieurs jours. L'aspect sécuritaire dans certains sites des provinces étudiées constitue également un blocage, car ne permettant pas le déplacement des groupes-cibles vers les banques et l'installation des banques autour des sites miniers. ; le manque de domiciliation des salaires dans l'institution financière et la limite au niveau des montants à octroyer en crédit. A cette liste d'obstacles à l'accès aux services financiers, il faut ajouter la pauvreté de la population (incapacité d'épargner), un frein majeur à l'inclusion financière.



IV. PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des habitudes, besoins et obstacles en matière d'accès aux services financiers par les MPME et les ménages à faible revenu, conduit à plusieurs observations. Ci-dessous sont reprises les principales en matière de profil des provinces étudiées, de profil des groupes-cibles, d'habitudes, de besoins et d'obstacles en matière d'accès aux services financiers dans les zones minières étudiées.

IV.1. Profil des provinces étudiées

Profil des provinces étudiées

En se basant en premier lieu sur les provinces étudiées, il ressort qu'il s'agit des provinces à forte potentialité minière mais avec une population qui vit majoritairement dans la pauvreté et qui s'adonne à des activités génératrices de revenus pour la survie. La présence des institutions financières dans la plupart des sites miniers étudiés, est généralement faible²⁵ même si dans certaines provinces telles que le Nord et le Sud-Kivu, il existe un grand nombre d'institutions, celles-ci demeurent présentes dans les grandes villes. Il faut néanmoins souligner le fait que se développe de plus en plus le réseau d'agents bancaires, pour couvrir la demande des services financiers dans certaines zones où les institutions financières ne sont pas installées physiquement. Plusieurs ONG et des partenaires au développement sont installés. Certains, tels que la GIZ, sont impliqués dans l'appui technique et financier en matière d'inclusion financière.

²⁵ C'est le cas de Fungurume, Doko, Watsha, Katana.

IV.2. Profil des groupes cibles

MPME

Dans le cadre de cette étude, les MPME interviewées sont en grande partie des micro entreprises employant 1 à 5 personnes avec un chiffre d'affaires moyen de 1.000.000 de francs congolais (soit 500 dollars). Les propriétaires sont donc âgés de moins de 50 ans, mariés, niveau d'études secondaire et pour la majorité hommes. Les femmes propriétaires sont moins nombreuses (environ 27%).

Ménages à faible revenu

Les ménages enquêtés sont constitués de plus ou moins 6 personnes, avec un revenu mensuel environnant les 99 dollars. La plupart (63%) de responsables interrogés étaient des femmes mariées ou en union de fait et dont le niveau d'instruction était soit universitaire (2%), soit secondaire (94%). La majorité de responsables des ménages (70%) exerce des activités génératrices de revenu, une infime partie est employée et le reste constitué des personnes sans emploi.

IV.3. Habitudes

L'accès aux services financiers par des mécanismes formels demeure très limité par les groupes cibles même, s'il existe une partie qui y accède. Habituellement, ces derniers ont recours, en plus des fonds propres, aux mécanismes informels tels que le réseau d'amis ou familles, le monde associatif, les usuriers, etc.

IV.4. Besoins

Les raisons qui poussent les groupes cibles à demander les services financiers sont, notamment liées à l'exploitation de leurs activités, à l'investissement, à la couverture des besoins fondamentaux (logement, nourriture, éducation, santé) mais également à d'autres besoins sociaux spécifiques à chaque catégorie d'acteurs (ménages ou MPME).

IV.5. Obstacles

Pour le crédit

Les raisons mises en avant sont entre autres le déficit informationnel, des conditions contraignantes et inaccessibles, l'expérience du passé, la nature d'activités, les procédures d'accès aux fonds et l'absence des institutions financières dans certaines zones.

Institutions financières

S'intéressent qu'à un ensemble de secteurs d'activités précis et que l'accès aux services financiers est soumis à des conditions. Il y a donc une sélection à l'entrée même si ces institutions affirment offrir des services accessibles à tous, les groupes cibles de cette étude y compris.

Les principaux constats qui en découlent en termes de contraintes, les actions à entreprendre pour les atténuer ainsi que les effets escomptés et les indicateurs sont repris dans le tableau suivant :

Tableau 4 Principaux constats et recommandations

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
1	<p>Faible présence des institutions financières (IF) dans les sites miniers (faible couverture)</p>	<p>Sensibiliser les IF à s'intéresser à certaines zones minières non encore couvertes, car les besoins en services financiers y sont importants.</p> <p>Renforcer la présence et la visibilité des réseaux d'agents bancaires dans les sites miniers avec des appuis techniques et financiers.</p> <p>Encourager le rapprochement entre les IF et coopératives minières, pour favoriser une compréhension mutuelle des rôles des uns et des autres, en capitalisant le modèle de relation commerciale piloté par la GIZ-ProFI.</p>	<p>Développement du marché financier autour des zones minières</p> <p>Accessibilité accrue aux services financiers offerts par les IF et les agents bancaires par les MPME et les ménages à faible revenu localisés dans et autour des coopératives et entreprises minières</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'IF sensibilisées ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'agences d'IF et/ou d'agents bancaires présents autour et dans des sites miniers étudiés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaires Techniques et Financiers ; ▪ Institutions financières.
2	<p>Faible financement et accompagnement des activités génératrices des revenus (AGR) autour des sites</p>	<p>Mettre en place un fonds de garantie et un fonds d'appui aux institutions financières, qui s'adressent aux catégories risquées tels que les MPME et ménages à faible revenu.</p>	<p>Couverture de risque de crédit généralement décriés par les IF sur les groupes cibles et plus particulièrement, le secteur minier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'IF sensibilisées, appuyées techniquement et financièrement ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des MPME et ménages à 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers ; ▪ Institutions financières.

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
	<p>miniers par le secteur formel (Risque élevé)</p>	<p>Sensibiliser et appuyer techniquement et financièrement les institutions financières. Un accent doit être mis particulièrement sur celles de microfinance, pour qu'elles s'ouvrent à toutes les couches de la population, mais également aux secteurs les moins financés et risqués tels que le secteur minier, la création d'entreprise (jeunes entrepreneurs).</p> <p>Mettre en place des programmes de formation en éducation financière, la gestion d'entreprise ; d'accompagnement ; de suivi-conseil et de sensibilisation efficaces pour les MPME et ménages à faibles revenus dans les zones minières.</p>	<p>Les IF sensibilisées et appuyées techniquement et financièrement sur le financement des AGR dans les zones minières.</p> <p>Les programmes de formation sont effectifs</p> <p>Mécanismes d'accompagnement et de suivi-conseil mis en place</p>	<p>faibles revenus financés par les IF dans les sites miniers</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du ratio du portefeuille à risque ▪ Taux d'impayés (Baisse du niveau de défaut de remboursement pour les crédits accordés aux MPME et ménages à faibles revenus dans les zones minières) ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des MPME et ménages à faibles revenus formés et accompagnés 	
3	<p>Vulnérabilité des femmes dans la création d'entreprises</p>	<p>Encourager les initiatives féminines de création d'entreprises par la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et le soutien</p>	<p>Les femmes s'impliquent davantage dans la création d'entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'initiatives développées pour la création et la promotion des MPME détenues par les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers ;

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
		<p>financier à travers les institutions financières partenaires</p> <p>Mettre en place, en collaboration avec les IF partenaires, des produits financiers spécifiques permettant le développement des entreprises féminines</p>	<p>Les femmes ont accès aux produits spécifiques destinés à les aider à développer leurs MPME</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombres (et/ou pourcentage) des femmes propriétaires des MPME ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des femmes ayant accès aux services financiers offerts par les IF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions financières.
4	<p>Déficit informationnel sur l'existence, la présence et les activités des IF autour des sites miniers</p>	<p>Sensibiliser la population autour des sites miniers au sujet de l'éducation financière/la culture bancaire et ses avantages pour l'économie locale ;</p> <p>Inciter les IF à intégrer l'Education Financière comme service non financier offert aux clients et aux populations locales.</p>	<p>Le déficit informationnel est atténué ou résorbé</p> <p>La réputation des prestataires des services financiers et leurs indicateurs sont améliorés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des MPME et ménages à faibles revenus sensibilisés sur l'existence, la présence et des activités des IF formelles dans leurs sites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers ; ▪ Institutions financières.
5	<p>Méfiance à la suite de la mauvaise expérience rencontrée avec les IF dans le passé</p>	<p>Sensibiliser et informer la population sur les changements ainsi que les mesures prises par les IF et le Gouvernement pour ne plus retomber dans les crises rencontrées</p>	<p>Confiance de la population et groupes cibles envers les IF formelles est renforcée</p> <p>Relations commerciales établies entre la</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre ou pourcentage des MPME et ménages à faibles revenus déclarant qu'ils ont confiance aux IF ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des catégories cibles qui s'adressent aux IF 	<p>Partenaires au développement, Gouvernement et institutions financières :</p>

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
		<p>par certaines institutions, l'ayant substantiellement affectée.</p> <p>Mener des actions qui redonnent confiance à la population notamment dans les zones minières.</p>	<p>population et les IF sont améliorées et renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des nouveaux comptes ouverts dans les IF 	
6	<p>Sélection à l'entrée par les institutions financières excluant certaines catégories notamment les groupes-cibles de cette étude</p>	<p>Vulgariser et faire observer certaines instructions de la BCC sur le traitement équitable et sans discrimination de différentes catégories des clients</p> <p>Renforcer techniquement et financièrement les institutions financières, notamment celles de microfinance, pour accroître l'offre des services au niveau des catégories cibles généralement exclues</p>	<p>Barrières à l'entrée sont levées ;</p> <p>IF sont renforcées techniquement et financièrement, afin d'offrir les services financiers à toutes les catégories de la population ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'IF sensibilisées et renforcées ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des MPME et ménages à faibles revenus ayant accès aux services financiers, notamment le crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers.
7	<p>Produits non adaptés aux besoins des exploitants miniers/habitants des zones minières (Offre</p>	<p>Développer des produits adaptés aux besoins du secteur minier</p>	<p>Produits adaptés au secteur minier sont développés</p>	<p>Nombre (et/ou pourcentage) des produits spécifiques au secteur minier mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers ; ▪ Institutions financières.

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
	des services financiers)	<p>S'ouvrir à d'autres secteurs d'activités (minières par exemple) que ceux de prédilection</p> <p>Améliorer l'offre des services financiers notamment en allégeant certaines conditions contraignantes si possible et en mettant en place des mécanismes qui réduisent le temps d'attente de la clientèle dans les guichets et facilitent l'accès rapide aux fonds (distributeurs de billets, formulaire d'obtention de crédit simplifié pour les personnes à faible niveau intellectuel, etc.)...</p>	<p>IF sont ouvertes à d'autres secteurs d'activités</p> <p>Offre des services financiers est améliorée</p>		
8	<p>Détournement de crédit obtenu pour financer d'autres projets que ceux auxquels il a été obtenu (Aléa moral)</p>	<p>Sensibiliser et former les bénéficiaires de crédit sur la gestion du crédit</p> <p>Renforcer le mécanisme de suivi-conseil pour réduire le risque d'hasard moral.</p>	<p>Risque de détournement de crédit est atténué</p> <p>Mécanisme de suivi du crédit octroyé est renforcé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'ateliers de formation organisés sur la gestion de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions financières ▪ Partenaires Techniques et Financiers

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
9	Capture d'une partie de crédit octroyé aux MPME ou ménages à faibles revenus par les agents de la banque (« effet retour » ou pot de vin)	Sensibiliser, former et sanctionner les employés qui s'adonnent à cette pratique ternissant l'image de leurs IF Encourager les clients ou membres à dénoncer ce genre des pratiques, en mettant en place des mécanismes discrets de contact avec les IF.	La pratique d'effet retour est bannie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage des MPME et ménages à faibles revenus se plaignant d'effet retour réduit sensiblement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutions financières.
10	Faible formalisation des MPME (74% concernées)	Sensibiliser les MPME à la formalisation en travaillant en collaboration avec le guichet unique de création d'entreprises Faire des plaidoyers au niveau du Gouvernement pour l'allègement des conditions de formalisation, et l'amélioration du régime de taxation pour celles qui sont enregistrées	Amélioration du niveau de formalisation des MPME	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage des MPME formalisées (augmentation) ▪ Nombre (et/ou pourcentage) d'agences du guichet unique installées autour des zones minières. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers ; ▪ Institutions financières.
11	Sécurité	Travailler sur la question de la sécurité dans les zones minières, car l'insécurité ne permet pas aux institutions financières de servir	La situation sécuritaire dans les différents sites miniers est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre (et/ou pourcentage) des nouvelles institutions financières, qui s'y installent 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernement ; ▪ Partenaires Techniques et Financiers.

N°	Principaux constats (contraintes)	Interventions (actions à initier : stratégie d'appuis)	Effets escomptés	Indicateurs	Acteurs de mise en œuvre
		certaines zones notamment minières dans les provinces étudiées Accompagner l'Etat dans la pacification des zones en conflit.		à la suite de l'amélioration de la situation sécuritaire	

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectif de cerner les habitudes, les besoins et les contraintes liés aux services financiers pour les MPME et les ménages à faible revenu dans les provinces du Haut-Katanga, Lualaba, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Haut-Uele. Pour ce faire, l'étude s'est concentrée sur l'identification des profils des groupes cibles, leurs habitudes en matière de financements, les besoins à la base de demande des services financiers et les obstacles qu'ils rencontrent pour accéder et utiliser ces services.

Une approche méthodologique mixte combinant la méthode quantitative (questionnaire d'enquête et traitement par la statistique descriptive) ainsi que la méthode qualitative (entretiens individuels et de groupe, analyse du contenu des discours d'acteurs) a été utilisée pour la collecte, le traitement et l'analyse des données.

Les résultats découlant de cette étude mettent en lumière premièrement un profil spécifique pour les acteurs pris en étude des cas (propriétaires des MPME et responsables des ménages à faible revenu). En effet, ces derniers sont relativement jeunes (18-50 ans), exercent des activités génératrices de revenu de survie et leurs revenus mensuels sont faibles (près de 198. 000FC, soit 99 dollars pour les ménages). Deuxièmement, l'existence d'un grand nombre des besoins en matière de financement au niveau des groupes-cibles. Ces besoins peuvent être d'exploitation, d'investissement ou personnels du propriétaire pour les MPME. Les ménages, par contre, sont plus focalisés sur la satisfaction des besoins fondamentaux, même si certains exerçant des activités génératrices des revenus, ils ont également besoin des financements pour développer leurs activités. Cependant, ces derniers peinent à accéder aux services financiers dans les institutions financières pour plusieurs raisons, notamment le déficit informationnel, la difficulté de réunir les conditions exigées, l'absence des structures offrant ces services dans certaines zones et la nature des activités exercées. De ce fait, la plupart se tourne vers les fonds propres et les réseaux informels (famille, amis, associations, tontines, usuriers) pour se financer.

Au-delà de ces résultats, il est important de souligner le fait que les points de vue des MPME et des ménages à faibles revenus diffèrent de ceux des institutions financières, en matière de services financiers. Les uns pensent que les conditions d'accès sont très contraignantes alors que les autres estiment le contraire. En réalité chaque acteur place son discours dans son contexte. D'un côté, les MPME et les ménages à faible revenu voulant avoir accès au financement, mais ne remplissant pas dans les conditions fixées par les structures financières. De l'autre côté, celles-ci veulent exercer leurs activités de façon pérenne et se prémunir contre les risques. Il en ressort donc une certaine dichotomie au niveau des intérêts de ces 2 catégories d'acteurs impliqués, pour les dans l'offre et les autres dans la demande des services financiers. Pour arriver à situation d'équilibre donc optimale pour ces acteurs, mais aussi pour la société toute entière qui pourra en bénéficier, l'intervention de l'Etat et des partenaires au développement est capitale.

Ainsi, l'appui des organisations telles que GIZ en matière de formation et sensibilisation des MPME et ménages à faible revenu, demeure indispensable. La coopération allemande peut également apporter un plus en :

- Renforçant les capacités les institutions financières, notamment celles de microfinance qui travaillent avec ces catégories d'acteurs.

- Appuyant le réseau des agents bancaires dans les sites miniers, où les institutions financières formelles sont absentes ou faiblement représentées.
- Soutenant la mise en place des produits spécifiques destinés aux MPME et ménages à faibles revenus avec non seulement un minimum d'allégement des conditions d'accès aux services financiers, mais également des mécanismes d'accompagnement (Formation, suivi-conseil, évaluation, etc.)
- Facilitant le dialogue entre les institutions financières et les groupes-cibles (MPME, coopératives minières, etc.).

L'éducation financière, l'une des pistes de solution, doit être effective dans tous les niveaux d'enseignements (primaire, secondaire et universitaire). Les structures qui s'impliquent dans l'éducation financière, peuvent également apporter leur contribution aux institutions financières, à travers la sensibilisation et la formation des bénéficiaires sur l'utilisation des services financiers formels.

Cet ensemble d'actions de la part de tous les acteurs en présence (l'Etat, les partenaires au développement, les institutions financières, les MPME, etc.) est susceptible d'améliorer nettement la situation, en relevant nettement le niveau de l'inclusion financière dans les zones minières.

Bibliographie

1. Articles et rapports

1. Aliango Marachto (Mai 2020), Impact économique de la pandémie à Covid-19 dans les pays à ressources limitées : le cas des pays de l'Afrique Subsaharienne, Annales Africaines de Médecine.
2. Banque Centrale du Congo (2018), Rapport annuel.
3. Banque mondiale (2016), Rapport d'évaluation de la pauvreté en RDC.
4. Enquête E-QUIBB 1 (2016) disponible sur E-QUIBB_RDC_2016.pdf (ins.cd).
5. FPM (2019), Analyse des effets de la crise sur la demande et l'offre des services financiers en R.D. Congo disponible sur www.fpm.cd
6. INS (2020), Annuaire Statistique 2020, Ministère du Plan, RDC.
7. UNCDF (2016), Rapport sur le diagnostic de l'inclusion financière en RDC disponible sur https://cenfri.org/wp-content/uploads/2017/05/MAP-DRCRoadmapCenfri-FinMark-Trust-UNCDFJanuary-2017_French_WEB.pdf

2. Web

1. Haut-Katanga (wikipedia.org)
2. <https://www.banquemonde.org/fr/country/drc/overview>
3. <https://www.elanrdc.com>
4. [plan-quinquennal-de-developpement-1.pdf](#) (gouv.cd)
5. [undp-rba-IncomeInequality-in_SSA_Fre_Chapter, 11.pdf](#), Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : tendances divergentes, déterminants et conséquences
6. www.euromin.w3sites.net/Nouveau_site/gisements/congo/GISCONF.htm

ANNEXES

Provinces et sites

Provinces	Sites	Période de collecte
Haut-Katanga	Kinsevere	Du 22 mars au 05 avril
	RwashiKikwanda	
Lualaba	Musonoie	Du 22 mars au 05 avril
	Mutoshi	
	Fungurume	
Nord Kivu	Kyeshero	Du 28 mars au 10 avril
	Sake	
	Ndosho	
Sud Kivu	Mudaka	Du 28 mars au 10 avril
	Katana	
	Kavumu	
Haut-Uele	Doko	Du 29 avril au 6 mai 2021
	Watcha	

Liste des institutions financières ayant participé à l'étude

Institution financière	Province
	Haut-Katanga
EquityBCDC	Lualaba
COOPEC IMARA	Nord-Kivu
SMICO	Nord-Kivu
PAIDEK	Sud-Kivu
COOPEC CAHI	Sud-Kivu
COOPEC FOMULAC	Sud-Kivu
RAWBANK	Haut-Uele
EquityBCDC	Haut-Uele

1. Quelques analyses

1.1. Analyse Ménage

1. Genre

		Province					
		Haut Katanga	Haut Uele	Lualaba	Nord Kivu	Sud Kivu	Total
		%	%	%	%	%	%
Genre du répondant	Féminin	53.8%	70.8%	68.5%	57.8%	64.4%	63.2%
	Masculin	46.2%	29.2%	31.5%	42.2%	35.6%	36.8%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

2. Revenu

		Province					
		Haut Katanga	Haut Uele	Lualaba	Nord Kivu	Sud Kivu	Total
Revenu mensuel	Mean	98	147	80	44	126	99
	Mode	75	150	100	30	150	150
	Median	76	150	55	39	150	91

Statistics		
Revenu mensuel		
N	Valid	459
	Missing	0
Mean		99.46
Median		91.00
Mode		150

ANOVA					
Revenu mensuel					
	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	594229.172	4	148557.293	41.673	.000
Within Groups	1618426.832	454	3564.817		
Total	2212656.004	458			

1.2. Analyse MPME

1. Genre

		Province					
		Haut Katanga	Haut Uélé	Lualaba	Nord Kivu	Sud Kivu	Total
		%	%	%	%	%	%
Sexe du propriétaire	Féminin	33,0%	32,0%	26,0%	21,1%	22,7%	27,1%
	Masculin	67,0%	68,0%	74,0%	78,9%	77,3%	72,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

2. Moyenne du chiffre d'affaires estimé

		Province				
		Haut Katanga	Haut Uélé	Lualaba	Nord Kivu	Sud Kivu
Chiffre d'affaires	Mean	758,29	1344,26	5044,70	480,43	1288,44
	Mode	100,00	450,00	500,00	100,00	616,00
	Median	450,00	800,00	500,00	150,00	616,00

Chiffre d'affaires	Mean	1815,79
	Mode	500,00
	Median	500,00

3. Comparaison des moyennes des chiffres d'affaires estimés par Province

ANOVA					
Chiffre d'affaires					
	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	1309840294,899	4	327460073,725	2,097	,080
Within Groups	71830242009,867	460	156152700,021		
Total	73140082304,766	464			

4. Nombre d'années d'existence des MPME

ANOVA					
Existence en ans					
	Sum of Squares	df	Mean Square	F	Sig.
Between Groups	345,538	4	86,384	5,903	,000
Within Groups	6732,009	460	14,635		
Total	7077,547	464			

4.3. Test de Student

Test des échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatéral)	Différence moyenne	Différence erreur standard	Intervalle de confiance de la différence à 95 %	
									Inférieur	Supérieur
Q010. Depuis quand existe votre MPME? (en mois)	Hypothèse de variances égales	4,267	0,039	2,156	463	0,032	10,503	4,871	0,932	20,075
	Hypothèse de variances inégales			2,476	303,245	0,014	10,503	4,243	2,154	18,852
Q014. Si une IMF est disposée à vous accorder un financement mais souhaite au préalable connaître votre chiffre d'affaires, quelle serait le montant que vous allez fournir	Hypothèse de variances égales	2,199	0,139	0,863	463	0,388	2262983,972	2621182,043	-2887903,148	7413871,093
	Hypothèse de variances inégales			1,403	353,603	0,162	2262983,972	1613051,252	-909396,624	5435364,569
Q17. Niveau d'instruction du propriétaire de la MPME	Hypothèse de variances égales	8,180	0,004	1,827	463	0,068	-0,262	0,143	-0,543	0,020
	Hypothèse de variances inégales			1,671	191,183	0,096	-0,262	0,157	-0,570	0,047

Q06. Nom de la province	Hypothèse de variances égales	1,077	0,300	1,747	463	0,081	-0,254	0,145	-0,540	0,032
	Hypothèse de variances inégales			1,692	210,845	0,092	-0,254	0,150	-0,550	0,042
Q15. Age du propriétaire de la MPME. (Choisir une tranche d'âge)	Hypothèse de variances égales	0,003	0,955	0,558	463	0,577	0,055	0,099	-0,140	0,251
	Hypothèse de variances inégales			0,566	230,039	0,572	0,055	0,098	-0,138	0,248
Q016. Types d'activités exercées	Hypothèse de variances égales	6,355	0,012	3,210	463	0,001	-1,041	0,324	-1,678	-0,404
	Hypothèse de variances inégales			3,301	236,499	0,001	-1,041	0,315	-1,662	-0,420
Q24. Avez-vous contracté un crédit pour les besoins de votre activité au cours de la période 2018-2020 ?	Hypothèse de variances égales	2,503	0,114	0,777	463	0,438	0,027	0,034	-0,041	0,094
	Hypothèse de variances inégales			0,812	244,875	0,418	0,027	0,033	-0,038	0,091
Q37. Avez-vous sollicité un crédit les 12 derniers mois ?	Hypothèse de variances égales	4,529	0,034	1,041	463	0,299	0,032	0,031	-0,028	0,092
	Hypothèse de variances inégales			1,122	261,590	0,263	0,032	0,028	-0,024	0,088

Les photos



Photo 1



Photo 2





Photo 5



Photo 6





Photo 9